

RAPPORT
AUDIT DE LA MEDIATION CULTURELLE
DANS LES GRANDS EVENEMENTS CULTURELS PARISIENS
- février 2018 -
N° 17.08

Rapporteurs :

[.....] Inspecteur

[.....] Attachée principale

SOMMAIRE

NOTE DE SYNTHÈSE	3
INTRODUCTION	5
1. LES APPROCHES DE LA MÉDIATION ET LEUR RÔLE DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS CULTURELS DE LA VILLE DE PARIS	7
1.1. Les objectifs sociaux-économiques de partage de la culture et de soutien à la création	7
1.1.1. Les objectifs généraux	7
1.1.2. Le recours à la médiation dans la politique culturelle	8
1.2. La mise en œuvre de ces objectifs pendant les grands événements par la médiation	11
1.2.1. Les objectifs fixés pour les grands événements	11
1.2.2. La médiation dans les grands événements.....	16
2. QUATRE GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS PARISIENS APPORTENT DES EXEMPLES DE MÉDIATION CULTURELLE AU SERVICE DES OBJECTIFS DE LA VILLE	19
2.1. Le Festival Paris l'été	19
2.1.1. Une identité forgée autour de l'ouverture	19
2.1.2. La médiation s'inscrit dans différents aspects de l'organisation du festival	21
2.2. Les Journées européennes du patrimoine	23
2.2.1. L'organisation des Journées européennes du patrimoine privilégie une approche par sites à laquelle s'ajoute chaque année une thématique générale	23
2.2.2. L'accès au patrimoine de la Ville de Paris relève d'initiatives complémentaires mais autonomes	27
2.3. La Nuit européenne des musées	34
2.3.1. La démonstration des capacités de médiation des musées de la Ville de Paris.....	34
2.3.2. Des actions variées destinées à plusieurs types de publics	35
2.4. Nuit Blanche	39
2.4.1. L'expérimentation artistique présentée au grand public	39
2.4.2. Un dispositif de médiation accompagne l'événement	44
3. BILAN DES ACTIONS DE MÉDIATIONS OBSERVÉES ET BONNES PRATIQUES À DÉVELOPPER....	49
3.1. Classification des actions de médiation dans une approche par objectifs	49
3.1.1. Les différentes approches des objectifs de la médiation	49
3.1.2. Les risques de ne pas atteindre ces objectifs	50
3.1.3. Les objectifs de la médiation et les objectifs culturels de la mandature	51
3.2. Recommandations pour maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs fixés. 55	
3.2.1. Le développement de la médiation pendant les grands événements	55
3.2.2. Le renforcement des actions mises en place pour la Nuit Blanche.....	58
CONCLUSION	65
LISTE DES RECOMMANDATIONS	66

TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ILLUSTRATIONS	70
PROCÉDURE CONTRADICTOIRE	71
RÉPONSE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES	72
LISTE DES ANNEXES	74

NOTE DE SYNTHÈSE

L'Inspection générale a été missionnée par la Maire de Paris pour auditer l'efficacité de la politique de médiation culturelle mise en œuvre à l'occasion des grands événements parisiens.

Quatre événements emblématiques ont été retenus pour arrêter le périmètre de cette étude : Nuit Blanche, le Festival Paris l'été, les Journées européennes du patrimoine et la Nuit européenne des musées. La mission était invitée à décrire les objectifs et actions prévus pour y associer de nouveaux publics et à analyser les moyens mis en œuvre pour y répondre.

L'audit expose à cette fin les objectifs de la Ville exprimés pour la conduite des affaires culturelles en les associant aux objectifs définis pour les actions de médiation et ceux fixés pour les événements étudiés.

L'accessibilité à la culture, le soutien à la création, la valorisation du patrimoine et le développement de l'art dans l'espace public, qui sont des priorités de la mandature, déterminent de fait les démarches de médiations mises en œuvre par les grands événements.

Les références explicites à la médiation culturelle, lorsqu'elles existent, renvoient à des politiques sociales d'intégration des publics éloignés de la culture et à des actions éducatives en milieu scolaire. La médiation apparaît également comme une dimension essentielle du fonctionnement des musées.

La mission a porté son attention sur l'organisation et les réalisations des grands événements retenus. Les caractéristiques de chacun d'entre eux ont été analysées pour décrire les actions contribuant à la médiation et au développement des publics.

Le Festival Paris l'été, soutenu par la Ville, le Ministère de la culture et la Région Ile de France, fonctionne dans une logique d'ouverture, avec une programmation offrant des spectacles et performances pour tous les publics et une organisation visant à une couverture géographique et sociale très large pour mêler un public averti et des personnes qui fréquentent peu les lieux culturels. Son service de médiation travaille en amont de l'événement pour établir des liens avec des partenaires associatifs qui lui permettent de réaliser un travail social significatif.

Les Journées européennes du patrimoine, organisées par le Ministère de la Culture, sont aujourd'hui caractérisées par une organisation très décentralisée par laquelle chaque responsable de site peut s'inscrire directement pour participer. De ce fait la Ville ne s'organise plus de manière structurée et l'initiative est laissée aux services. La médiation y est très largement assurée par les associations qui prennent en charge l'accompagnement du public, de même qu'une action de grande ampleur est coordonnée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement en direction des scolaires. Le patrimoine de la collectivité est présenté au public par des partenaires (Paris Musées, Eau de Paris, l'association Art, culture et foi, pour les édifices culturels) et par quelques services de l'administration parisienne. Cette organisation ne permet pas à la Ville de peser sur les actions de médiation associées à ces journées.

La Nuit européenne des musées mobilise l'ensemble des établissements de Paris Musées qui déploient à cette occasion leur savoir-faire en matière de médiation et offrent des activités variées aux visiteurs en privilégiant les propositions susceptibles de faire venir un public nouveau vers les collections permanentes et les expositions en cours. Ce moment de médiation privilégié s'inscrit en complément des actions spécifiques réalisées tout au long

de l'année, en particulier vers les publics scolaires et les publics relevant du champ social, sans les reproduire à l'identique car l'événement est destiné au grand public.

Nuit Blanche est une action visant à mettre le public en contact avec l'art contemporain qui a peu d'équivalent, si ce n'est les événements qui s'en sont inspirés dans de nombreuses villes françaises et étrangères. La médiation sur les parcours proposés est le résultat d'une organisation importante avec le recrutement, la formation et la coordination de quatre-vingt médiateurs qui sont placés sur l'ensemble des sites de présentation des œuvres du IN et qui peuvent accompagner les nombreuses visites proposées avec des partenaires associatifs, s'adressant à différentes catégories de publics regroupées sur des bases familiales, culturelles, touristiques ou sociales. Toutefois, l'adhésion à l'événement et l'intérêt porté aux œuvres tient d'avantage à l'ambiance qui porte l'événement et à la convivialité qui l'accompagne qu'aux apports d'informations sollicitées auprès des médiateurs.

Le rapport expose les conditions de réalisation des objectifs culturels généraux de la Ville à travers les objectifs de médiation et liste les risques qui peuvent empêcher leur réalisation.

Partant des informations rassemblées au cours de la mission, les actions de médiation ont été classées selon quatre domaines pour établir une cartographie de risques.

Ces actions sont ensuite rapprochées des priorités de la mandature pour déterminer en quoi elles contribuent à leur réalisation à travers les grands événements.

Le constat réalisé montre que les moyens destinés à assurer la médiation au cours des événements audités sont présents et adaptés aux objectifs fixés. La valeur des résultats obtenus n'est cependant pas évaluable sans un dispositif déployé sur la durée qui permettrait de mesurer l'impact de ces actions sur les comportements individuels et collectifs face aux biens et aux équipements culturels.

Les recommandations formulées visent à réduire les risques de ne pas atteindre les objectifs fixés en matière de médiation culturelle pour l'ensemble des grands événements, la Nuit Blanche donnant lieu à un développement spécifique.

INTRODUCTION

Le thème de la médiation culturelle dans les grands événements culturels parisiens ressort d'une proposition formulée par le groupe Radical de gauche, centre et indépendants du Conseil de Paris (RGCI) à la Maire de Paris.

Quatre événements ont été sélectionnés en raison de leur exemplarité pour fixer le cadre d'étude de cette mission :

- Nuit Blanche, créé à l'initiative de la Ville de Paris et organisé à l'échelle de la collectivité ;
- Les Journées européennes du patrimoine et la Nuit des musées, qui sont des événements nationaux qui génèrent une forte mobilisation parisienne ;
- Le Festival Paris l'été, successeur de Paris Quartiers d'été, créé à l'initiative et avec l'aide du Ministère de la culture, avec une participation de la Région Ile de France, dont la Ville est aujourd'hui le principal moteur.

Ces quatre événements bénéficient d'une notoriété forte, avec une couverture médiatique significative, s'inscrivent sur l'ensemble du territoire parisien en proposant une programmation destinée à des publics variés, sur le principe de la gratuité pour l'essentiel, et cherchent à diversifier les modes de relation entre le public et les œuvres pour une plus grande attractivité.

La médiation culturelle renvoie à différentes conceptions et pratiques. Pour mener ses travaux, la mission a retenu une approche large qui voit dans la médiation un moyen de démocratisation de l'accès à la culture en favorisant les pratiques culturelles par l'organisation de visites, conférences, ateliers ou événements festifs tels que ceux qui sont abordés ici. Elle vise le public en général ou cible des groupes particuliers, éloignés des pratiques culturelles par des handicaps physiques, psychiques, économiques, sociaux ou culturels.

Au cours de l'année 2017, la médiation culturelle a été évoquée lors de débats au sein du Conseil de Paris qui ont contribué à orienter le présent audit :

- En mars, la Mission d'information et d'évaluation constituée sur le thème : « *Paris ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques* » a déposé son rapport. Elle mettait l'accent sur l'importance des dispositifs d'intégration par la culture au moyen des actions de médiation, ressortant en particulier de la Charte de coopération interculturelle¹ liant la Direction de la démocratie, des citoyen-ne-s et des territoires, la Direction des Affaires culturelles et Paris Musées afin de favoriser l'accès des habitants des quartiers populaires et des personnes en situation d'exclusion ou de vulnérabilité sociale à l'offre culturelle de la Ville.
- Lors de sa séance de mai, le Conseil a adopté un vœu visant le déroulement de Nuit Blanche déposé par le groupe Radicaux de Gauche, Centre et Indépendants (RGCI). Ce vœu invite à développer le dispositif de médiation culturelle pour l'édition 2017². La version présentée par le groupe demandait qu'un dispositif de médiation culturelle attachée à la découverte et la réflexion sur les œuvres soit

¹ Cf. 1.1.2.1 ci-dessous

² Cf. annexe 3

spécifiquement mis en place pour l'édition Nuit Blanche 2017. Il a été amendé par la rédaction finalement adoptée par l'assemblée qui propose : « *Que le dispositif de communication autour des différentes propositions d'accompagnement et de médiation autour des œuvres soit renforcé en amont de Nuit Blanche et que le dispositif des visites guidées à destination du public soit renforcé pour l'édition 2017* ».

La mise en œuvre de la médiation dans les grands événements soulève la question de la portée et de l'efficacité des moyens déployés en relation avec les publics touchés. Pour y répondre, le rapport présente une démarche d'audit en trois parties qui :

- fait ressortir les objectifs associés à l'organisation des grands événements dans le cadre de la politique culturelle de la Ville ;
- analyse l'organisation et la réalisation de ces événements pour mettre en relief les formes de médiation qui y sont présentes ;
- procède à la détermination des risques qui peuvent s'opposer à la réussite de ces actions de médiation et formule des recommandations visant à réduire ces risques.

1. LES APPROCHES DE LA MÉDIATION ET LEUR RÔLE DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS CULTURELS DE LA VILLE DE PARIS

1.1. Les objectifs sociaux-économiques de partage de la culture et de soutien à la création

1.1.1. Les objectifs généraux

1.1.1.1. Priorités de la mandature

La feuille de route remise par la Maire de Paris à M. Bruno Julliard, Premier adjoint chargé de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la nuit et des relations avec les mairies d'arrondissement fixent quatre orientations prioritaires qui visent le partage de la culture et la création artistique :

- rendre la culture plus accessible ;
- soutenir la création ;
- valoriser le patrimoine parisien ;
- développer l'art dans l'espace public.

Un principe général est par ailleurs exprimé sous la forme d'une ambition : l'ouverture à la diversité des esthétiques et des formes d'expression artistiques, à tous les quartiers et tous les publics, à l'économie culturelle, aux initiatives privées, à l'international.

Les grands événements sont concernés par ces indications : ils peuvent faciliter l'accès à la culture pour tous les publics, participer au soutien apporté à la création artistique dans sa diversité et renforcer l'intérêt porté aux apports culturels légués du passé ou issus de sources nouvelles. Ils contribuent à la présence de l'art dans l'espace public. Ils témoignent de la vitalité culturelle parisienne, voulue comme partie prenante de la dynamique de l'activité de la Ville et de son attractivité.

1.1.1.2. Objectifs fixés par les COP

Les directions de la Ville sont engagées par les Contrats d'objectifs et de performance (COP) qui s'inscrivent dans la continuité du travail réalisé en 2014 avec les élus et l'administration pour traduire sous forme budgétaire les priorités déterminées par la nouvelle mandature et évaluer la réalisation de certains volets de la politique municipale.

La mission d'audit s'est intéressée au COP de la Direction des affaires culturelles (DAC) et de Paris Musées pour y dégager des objectifs prioritaires qui peuvent s'appliquer aux grands événements et éclairer sur la conception et l'usage de la médiation culturelle inscrite dans leur déroulement.

Trois des principales *missions*³ de la DAC abordées par ce document méritent d'être prises en compte à ce titre :

- Entretenir, conserver, valoriser le patrimoine de la ville et préserver la mémoire parisienne ;

³ Les Contrats d'objectifs et de performance présentent les orientations fixées à l'activité des directions en *missions* subdivisées en *objectifs* suivis par des indicateurs de réalisation.

- développer l'éducation artistique et les pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire parisien ;
- soutenir la création et la diffusion culturelle à Paris ;

Des *objectifs* suivis au titre de ces missions précisent ces indications :

- garantir l'accès au patrimoine archivistique parisien et favoriser sa diffusion ;
- soutenir et encourager le développement des arts visuels dans la Ville ;
- soutenir la diversité de la création artistique.

Enfin, le COP de l'établissement public Paris Musées précise la place du développement des publics parmi ses priorités : « *Le maintien d'un haut niveau de fréquentation globale, atteint par le réseau des musées ces dernières années, est l'un des objectifs principaux de l'établissement inscrit au contrat de performance, malgré les fermetures pour travaux et la diminution du tourisme. La démocratisation de l'accès aux musées, afin d'attirer un public plus jeune et un public éloigné de la culture, est un axe prioritaire de l'établissement, des partenariats sont développés à cet égard avec les acteurs sociaux associatifs et municipaux.* »

Au titre du suivi de l'objectif : « *Suivre la mise en œuvre de la politique muséale de la Ville par Paris Musées* », le COP suit le « *nombre de visiteurs touchés par des projets en partenariat avec le secteur social* »⁴.

Les quatre grands événements culturels étudiés par la mission contribuent, à des degrés divers, à la réalisation des objectifs ainsi définis pour la politique culturelle de la Ville. La médiation mise en œuvre à l'occasion de leur déroulement devra les prendre en compte et contribuer à leur réalisation.

La logique de démocratisation de la culture, avec en particulier les actions du champ social, tient une place centrale dans les objectifs exposés ci-dessus qui renforce l'importance des actions de médiation culturelle.

1.1.2. Le recours à la médiation dans la politique culturelle

1.1.2.1. Médiation culturelle dans le champ social

La notion de médiation intervient plus précisément dans les documents fixant des objectifs de cohésion sociale. Le terme y est employé pour décrire des actions visant à l'intégration des publics en difficulté et au développement des quartiers sensibles.

La Charte de coopération culturelle⁵, adoptée en 2009 puis reconduite à deux reprises, en particulier au début de l'actuelle mandature et jusqu'en 2020, précise l'usage de la médiation dans ce contexte : « *Elle a pour but de favoriser une rencontre qui ne va pas de soi entre les œuvres, les pratiques artistiques ou les lieux culturels, et les publics*

⁴ Cet indicateur porte sur mise en place d'actions de médiation culturelle proposant des approches innovantes (promenades urbaines dans les quartiers prioritaires, cours d'apprentissage du français au musée). Réseau concerné : associations de quartier, centres sociaux, foyers de protection de l'enfance, centres d'hébergement d'urgence, missions locales.

⁵ La Charte de coopération culturelle est un dispositif important de la Politique de la Ville qui permet de développer et renforcer les initiatives associant acteurs culturels et sociaux parisiens, engageant la DAC, la Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires (DDCT), la Mission cinéma, Paris Musées et leurs partenaires associatifs. Ce partenariat permet le soutien financier de centaines de projets artistiques et culturels qui participent à la vitalité des quartiers populaires et à la qualité de vie de leurs habitants.

éloignés de la culture. C'est une démarche dynamique, créatrice de liens et vectrice d'échanges réciproques entre acteurs culturels et habitants. »

La médiation culturelle pour lutter contre l'exclusion est également l'objet d'engagements partenariaux liant par des conventions de partenariat passées par la DAC avec des acteurs de l'action sociale et approuvées par le Conseil de Paris en mars 2016 :

- le CASVP :

« La Ville de Paris considère que la culture est un levier considérable pour prévenir et lutter contre toutes les formes d'exclusion sociale. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion. L'objectif est de permettre à un public connaissant des difficultés sociales majeures d'avoir accès à une offre culturelle la plus large possible. Il s'agit également de développer des actions spécifiques afin de leur donner la possibilité de développer une pratique artistique.

Dans ce contexte, le CASVP et la DAC ont travaillé en commun pour définir et proposer des actions facilitant les pratiques artistiques et culturelles comme autant d'outils de resocialisation et de reconquête de l'estime de soi participant à la dignité de l'être humain. Ce partenariat doit permettre aux usagers de tendre vers une autonomie dans leurs démarches de la vie quotidienne via l'accès aux pratiques artistiques et culturelles. » (Exposé préalable)

- Emmaüs solidarité :

« La Ville de Paris considère que la culture est un levier considérable pour lutter contre et prévenir toutes les formes d'exclusion.../...La présente convention a pour objet de définir le programme de médiation culturelle proposé par différents établissements culturels subventionnés et/ou gérés en régie par la DAC et par Emmaüs Solidarité aux usagers des services relevant de son action.../ (Préambule)

La convention intègre les grands événements à d'autres modes d'organisation de ce partenariat : « ...Proposer de manière récurrente une participation d'Emmaüs Solidarité à des grands rendez-vous culturels tels que la Nuit Blanche, les Journées européennes du patrimoine, Mon premier Festival, la fête de la musique et d'autres événements culturels organisés ou soutenus par la Ville, développer l'accès aux collections et aux expositions des musées de la Ville de Paris... » (Article 4 - modalités d'organisation)

- le SAMU-social :

« Le Samu-social et la DAC engagent un partenariat pour les années 2016 et 2017. La présente convention a pour objet de définir le programme de médiation culturelle proposée par différents établissements culturels subventionnés et/ou gérés en régie par la DAC et par le Samu-social aux usagers des services relevant du Samu-social décrits en préambule. Ce programme a pour objectif premier de lutter contre l'exclusion sociale et culturelle des publics les plus fragiles. » (Article 1^{er} - objet)

Les grands événements sont là aussi pris en compte dans les engagements des partenaires : « .../...Proposer de manière récurrente une participation du Samu-Social à des grands rendez-vous culturels tels que la Nuit Blanche, la fête du cinéma, les Journées européennes du patrimoine, Mon premier Festival, la fête de la musique et d'autres événements culturels organisés ou soutenus par la Ville... » (Article 4 - Modalités d'organisation)

1.1.2.2. La médiation culturelle en direction des scolaires : l'Art pour grandir

L'éducation artistique est sans doute une des premières formes de médiation entre les enfants et les œuvres culturelles. Le programme de développement de l'éducation

artistique *L'art pour grandir*, piloté par la DASCO et la DAC depuis 2009, rapproche trois objectifs qu'on retrouve dans les démarches de médiation culturelle d'intégration :

- fournir les outils d'éducation artistique et culturelle, en particulier à ceux qui sont le plus éloignés de la culture ;
- favoriser la démocratisation culturelle à travers des équipements de proximité ;
- permettre la découverte et l'initiation aux pratiques artistiques.

Le principe est de rapprocher les équipements culturels municipaux et le monde scolaire pour familiariser les enfants et les adolescents entre 4 et 16 ans avec les lieux culturels en leur permettant de fréquenter régulièrement un musée, un théâtre, une salle de concert ou de cinéma, et de concevoir autour de cette rencontre des projets inscrits dans la durée.

Enseignants, éducateurs, artistes et médiateurs culturels apportent aux enfants leur soutien pour des réalisations s'appuyant sur le rapprochement de l'équipe d'un établissement culturel et l'équipe d'un établissement scolaire, de l'école au collège. L'ensemble des projets comprend une phase de restitution des actions conduites, sous forme d'exposition, de représentation théâtrale ou de festival.

Pour exemples, la programmation 2016/2017 a notamment permis :

- à des écoliers d'élaborer des œuvres photographiques originales et d'exposer leurs travaux en fin d'année scolaire au Centquatre, accompagnés dans la phase amont de réalisation des œuvres par la MGI - Maison du Geste et de l'Image en partenariat avec la MEP - Maison Européenne de la Photographie.
- à 120 écoles maternelles de bénéficier du projet « Mon 1^{er} cinéma », organisant en partenariat avec les cinémas de quartiers, des visites guidées de la salle de cinéma, de la cabine de projection, d'une présentation et d'une mise en perspective des films avant leur projection et des ateliers sur l'image et le mouvement⁶.
- À 40 centres de loisirs de participer au projet « Au pays des musées », associant neuf musées de la ville jumelés aux centres, afin de découvrir le musée, de repérer une œuvre qui deviendra le thème de travail de l'année puis d'élaborer leurs propres créations présentées en fin d'année dans un des musées de la ville.

Pour permettre l'intégration de tous les enfants, l'Art pour Grandir tisse des liens avec les centres scolaires en hôpital (Armand Trousseau, Necker et Robert Debré) et implique les lieux culturels en accueillant les enfants en situation de handicap et les centres de loisirs.

Tableau 1 : Dispositif Art pour Grandir : périmètre et financements

année scolaire	2014/2015 ⁽¹⁾	2015/2016	2016/2017	2017/2018
établissements culturels ou associations partenaires	75	80	90	-
écoles parisiennes	259	260	260	-
centres de loisirs	223	228	230	-
collèges	75	99	115	-
subvention du dispositif	240 000 €	250 000 €	255 000 €	255 000 €
<i>dont subvention DAC (ville)</i>	90 000 €	100 000 €	105 000 €	105 000 €
<i>dont subvention DASCO (département)</i>	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €

(1) : nombre d'établissements scolaires estimés

Source : IGVP à partir des éléments transmis par la DASCO et le recensement des délibérations entre 2014 et 2017

⁶ Cf. à ce sujet le rapport IGVP n° 14-03 : Audit de l'association enfances au cinéma (mai 2015)

Pour l'édition 2016/2017, sont ainsi alloués :

- 105 000 € de subventions par la DAC, répartis sur une douzaine de programmes pour des montants variant de 4 000 € (projet du Cirque électrique) à 35 000 € (parcours Enfance et Jeunesse du Théâtre de la Ville, en partenariat avec plusieurs sites culturels parisiens ou de petite couronne). Sept des douze subventions versées représentent des montants unitaires de 5 000 €.
- 140 000 € de subventions par la DASCOS, répartis sur vingt-quatre établissements culturels soutenant vingt-huit résidences artistiques en collège. Vingt subventions d'un montant de 5 000 € unitaires (Association des cultures d'Islam, association Hip Hop citoyen,...) et quatre subventions de 10 000 € chacune (association Théâtre Silvia Monfort, association des Concerts Padeloup,...) composent ce financement.

1.2. La mise en œuvre de ces objectifs pendant les grands événements par la médiation

1.2.1. Les objectifs fixés pour les grands événements

1.2.1.1. Les orientations fixées par la Maire de Paris

Parmi les quatre événements étudiés dans le cadre de ce rapport, la Nuit Blanche est le seul à être purement parisien et il est celui qui dispose de la plus grande notoriété (il a servi de modèle à une trentaine d'événements de même nature dans des grandes villes en Europe et ailleurs), il est également celui pour lequel le financement par le budget de la Ville est le plus élevé.

C'est le seul pour lequel la Maire de Paris ait fixé des orientations précises⁷ dans la feuille de route pour la mandature qu'elle a remise à son premier adjoint :

« Je souhaite que la préparation de la Nuit Blanche 2014 et 2015 prenne en compte plusieurs axes nouveaux : une plus forte attention aux enfants, l'initiation de projets pouvant s'inscrire dans le temps au-delà de la Nuit Blanche, la valorisation des œuvres d'art existantes dans la ville, une ouverture à des démarches participatives avec le public. Le rayonnement international de cette manifestation désormais pleinement ancrée dans «l'ADN» de Paris devra être renforcé en élargissant le réseau des villes partenaires ».

De manière indirecte, la participation des musées aux Journées Européennes du Patrimoine (JEP) et à la Nuit Européenne des Musées (NEM) s'inscrivent dans les objectifs fixés pour l'évolution des musées par le même document :

« Le développement d'événements culturels pluridisciplinaires, de la médiation culturelle et des partenariats, ainsi qu'une politique tarifaire adaptée, doit permettre de développer, de rajeunir et de démocratiser la fréquentation des musées. »

Enfin, les grands événements peuvent contribuer à l'objectif formulé pour l'espace public:
« Je me suis également engagée à ouvrir l'espace public parisien aux initiatives

⁷ La convergence des objectifs fixés pour Nuit Blanche et les objectifs généraux de la politique culturelle de la mandature sont par ailleurs exprimés par la Maire de Paris dans le dossier de presse de l'édition 2017 : *« Transformation de la Ville, ouverture au grand public, programmation à la fois exigeante et accessible : Nuit Blanche incarne avec panache mes priorités en matière culturelle. »*

artistiques : développement du street art (pour lequel je tiens à ce que vous puissiez, en lien avec les services concernés, lancer, dès 2014, un premier repérage de murs), bals dans les parcs, chorales en plein air, concerts dans les kiosques, valorisation du patrimoine caché de Paris... »

1.2.1.2. Les conventions spécifiques aux grands événements

◆ Les conventions liant les organisateurs de Nuit Blanche (NB) et du Festival Paris l'Été (FPE) à la Ville fixent les obligations de ces partenaires en matière de médiation culturelle.

⇒ Pour Nuit Blanche, c'est le marché passé avec le producteur délégué qui apporte les précisions utiles (Cahier des clauses particulières, article 1.2.2).

La production, qui est chargée des interventions techniques, financières, juridiques et administratives nécessaires à l'organisation, doit en particulier s'assurer de la médiation avec le public et en particulier : « *La recherche et la mise en œuvre de différentes formes de médiation culturelle : accueil et information du public, opérations de médiation ciblées (politique de la ville, handicaps, jeune public, scolaire, etc.), prise en charge de la tenue, de la formation et du défraiement des médiateurs.* ».

D'autres points, souvent reliés à la logique de médiation, relèvent de ce marché : « *L'étude, avec les services de la Ville de Paris, de l'accessibilité aux sites et aux œuvres pour les publics handicapés* » ; « *La prise en charge de la logistique et de l'organisation des points d'accueil* » ; « *La signalétique des lieux retenus pour Nuit Blanche sous l'égide de la Ville de Paris.* »

⇒ Pour le Festival Paris l'été, la médiation relève des pratiques de fonctionnement reprises de Paris quartiers d'été, et de l'organisation mise en place par les directeurs du festival.

Les relations entre la Ville et l'association L'été Parisien qui produit l'événement sont définies par une convention annuelle d'objectifs signée le 16/12/2016, dont l'objet est assez succinct « *Par la présente convention, l'Été Parisien se propose de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de son projet d'activité 2017, la réalisation d'un festival de référence (...) qui prolongera la saison artistique parisienne autour d'une programmation pluridisciplinaire (musique, danse, cirque, théâtre, arts de la rue) qui lui permettra d'explorer les grandes œuvres du patrimoine culturel et artistique ainsi que les nouveaux sentiers de la création, notamment dans l'espace public* ». Il n'y a pas de précisions relatives à la médiation⁸.

◆ Les orientations nationales fixées aux JEP et à la NEM

⇒ Les Journées européennes du patrimoine ont un objectif qui s'inscrit dans une logique de médiation, pour la Ministre de la culture, il s'agit de transmettre une connaissance et un intérêt pour le patrimoine national : « *La sensibilisation des jeunes générations*

⁸ Sur les liens entre l'association L'été parisien et ses financeurs, on pourra se référer au rapport d'audit de l'association l'été parisien - Juin 2014 - IGVP N° 13-16 .

à la connaissance et la préservation du patrimoine est un objectif prioritaire du ministère de la Culture⁹ »,

Les journées sont un moment privilégié de valorisation du travail de médiation associé à la conservation du patrimoine, aussi la Ministre de la culture salue-t-elle « ...le travail remarquable accompli quotidiennement, en matière d'éducation artistique et culturelle, par l'ensemble des professionnels des établissements culturels et du monde de l'enseignement : conservateurs, médiateurs, animateurs, professeurs, conseillers pédagogiques, architectes, plasticiens, etc.... le travail des associations et des réseaux passionnément engagés dans la connaissance, la conservation et la transmission du patrimoine sur l'ensemble du territoire en métropole ».

Les participants à l'événement sont invités à mettre en place un dispositif de médiation, il leur est « ... fortement recommandé d'organiser des visites guidées du site/monument ou de mettre à disposition un support d'aide à la visite et de mettre en place une ou plusieurs activités spécifiques sur le thème national de l'édition¹⁰. »

⇒ La Nuit européenne des musées se définit également comme un moyen d'attirer et séduire le public dans une démarche de médiation qui s'appuie sur les outils développés à cette fin par les musées, comme le prévoit la loi (cf. 2.3.1.1. ci-dessous) :

« Conçue comme un événement festif, cette manifestation est une invitation à découvrir les lieux de culture que sont les musées en France et dans un grand nombre de pays en Europe.

Les musées et tout particulièrement les musées de France, à l'occasion de cette nuit, s'ouvrent à toutes les pratiques artistiques à travers lesquelles les visiteurs composent le parcours de leur choix. Ils étaient deux millions l'an dernier à profiter des nombreuses animations qui leur étaient ainsi proposées : projections, visite à la lampe torche, jeux de piste, spectacles, concerts, etc. »¹¹

1.2.1.3. Les évolutions constatées dans la mise en œuvre des grands événements

◆ Les Journées européennes du patrimoine.

La participation de la Ville aux JEP a pendant plusieurs années donné lieu à une action coordonnée par l'action du Secrétariat général avec la centralisation au sein de la DAC des actions conduites par les directions souhaitant ouvrir des sites relevant de leur activité (au premier chef la DAC, mais aussi la DEVE, la DPE, la DVD, la DASCO, la DPA).

La Ville de Paris fait toujours partie des soutiens de l'événement et le site du Ministère de la culture comporte toujours une page de présentation qui met en avant la richesse du patrimoine de la Ville :

« Avec 14 musées municipaux dont les collections permanentes sont accessibles gratuitement à tous tout au long de l'année, la Ville de Paris s'efforce de présenter et

⁹ Éditorial de Françoise NYSSSEN, Ministre de la Culture pour le dossier de présentation de l'édition 2017 des JEP.

¹⁰ <https://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/Participer-a-l-evenement-2017>.

¹¹ <https://nuitdesmusees.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Nuit-europeenne-des-musees-2017-avant-propos>.

mettre en valeur un patrimoine d'une richesse exceptionnelle. Les Journées européennes du patrimoine permettent de présenter des sites plus variés, et notamment les 96 édifices, 130 orgues et 40 000 œuvres d'art et objets mobiliers qui forment le patrimoine culturel de la Ville de Paris .../ C'est aussi l'occasion de redécouvrir plus de 750 statues réparties sur l'ensemble du territoire parisien, elles aussi propriétés de la Ville de Paris. Cet ensemble, dont les pièces les plus anciennes remontent au XIXe siècle, est enrichi régulièrement d'œuvres contemporaines installées notamment sur le parcours artistique du tramway ou des œuvres pérennes désormais implantées à l'occasion de chaque Nuit blanche»¹²

Les dernières éditions n'ont toutefois pas donné lieu à une participation structurée au sein de la Ville et les sites offerts à la découverte du public relèvent désormais d'initiatives directes de leurs responsables ou des réseaux associatifs. Il en est résulté une participation plus limitée des services de la Ville à ces journées (cf. 2.2. ci-dessous).

◆ La création de Paris Musées a renforcé l'action de médiation dans les musées de la Ville

Les services de médiation existent depuis longtemps dans les musées parisiens, toutefois la création de l'établissement public Paris Musées (EPPM) a permis de coordonner leur action.

La Direction du développement des publics (DDP), rattachée à la direction centrale de l'EPPM constitue la tête de ce réseau et a un rôle de conseil, d'ingénierie, d'aide à l'organisation et au financement notamment dans le cadre des grands événements parisiens tels que les Journées Européennes du Patrimoine (JEP).

Si chaque musée dispose de son budget propre qui comporte les crédits nécessaires au fonctionnement régulier du service de médiation, la DDP dispose de moyens permettant de financer des actions exceptionnelles, en particulier pour la répartition des enveloppes couvrant les initiatives spécifiques aux grands événements avec recours à des médiateurs extérieurs ou au spectacle vivant. L'EPPM alloue entre 20 000 € et 30 000 € à l'occasion d'un grand événement, répartis sur les 14 musées parisiens, de façon non homogène, en fonction des projets proposés (jusqu'à 4 000 € pour certaines animations).

◆ Le développement du OFF de Nuit Blanche

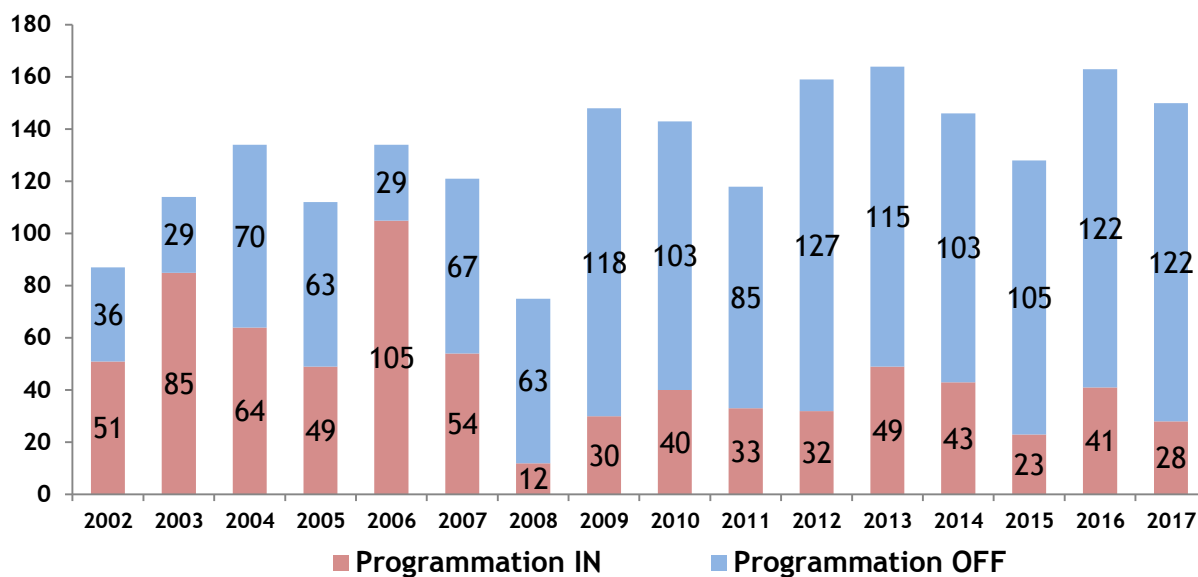
La place prise par le OFF en proportion du nombre de projets IN a progressivement gagné en importance avec le temps et s'est stabilisée après 2009 à une centaine de projets.

La volonté de Bruno Julliard, Premier adjoint chargé de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la nuit et des relations avec les mairies d'arrondissement, d'ouvrir le OFF aux mairies d'arrondissements en leur faisant bénéficier d'une enveloppe supplémentaire de 60 000 euros, répartie entre les différentes mairies qui souhaitent participer (15 en moyenne), a favorisé ce phénomène.

On peut dire que la dynamique créée par le IN de Nuit Blanche joue sous cet aspect son rôle de médiation favorisant une offre artistique de proximité pour laquelle les artistes sont nombreux à proposer des projets, et permettant ainsi à l'art contemporain d'être plus présent pour le public.

¹²<https://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/Partenaires/Ils-nous-soutiennent/Mairie-de-Paris>, cf. annexe 4

Graphique 1 : Répartition entre IN et OFF des œuvres présentées lors de Nuit Blanche



Source : DAC mission Nuit Blanche, mise en forme IGVP

◆ L'évolution de Paris Quartiers d'été

Le Festival Paris l'été a succédé en 2017 à Paris quartier d'été, créé en 1990 à la demande de l'État et dont l'organisation a été confiée à l'association l'Été parisien depuis l'origine. Le choix d'une nouvelle appellation correspond au changement de la direction assurée pendant vingt-sept années par Patrice Martinet, par ailleurs directeur du théâtre de l'Athénée.

Un rapport de l'Inspection générale de la Ville de Paris constatait en 2014 que le contexte originel avait en partie changé, l'offre culturelle se faisant plus variée dans Paris et les communes proches alors que le festival avait sensiblement réduit le nombre de représentations.

La situation financière de l'association L'Été parisien, à qui est confiée l'organisation, dépend fortement des financements de différents partenaires institutionnels depuis sa création et était alors jugée fragile. L'État, à l'origine principal financeur, a laissé la Ville de Paris prendre progressivement le relais alors que la Région est restée un partenaire très minoritaire. Un projet de convention avait été préparé qui fixait les objectifs de l'association pour la période 2013 à 2015 mais n'a pas abouti, traduisant un problème de gouvernance.

L'édition 2017, change de dénomination et renouvelle les choix d'organisation et de programmation en ouvrant de nouvelles perspectives aux actions de médiation culturelle.

Pour le premier adjoint à la Maire de Paris, il s'agit d'un nouveau départ pour l'événement : « Avec une programmation riche et exigeante, des partenariats internationaux et des propositions innovantes dans l'espace public¹³. »

¹³ Bruno Julliard cité par Le Figaro, 21 avril 2016.

1.2.2. La médiation dans les grands événements

1.2.2.1. L'ouverture à de nouveaux publics

Les grands événements s'appuient sur une logique de mobilisation exceptionnelle de moyens qui soutiennent un enjeu de conquête de nouveaux publics. Les outils sont ceux de la communication et du marketing qui vont à la rencontre des attentes des usagers pour mieux attirer leur intérêt et satisfaire leurs attentes.

- Créer une identité forte de l'événement : le choix du nom¹⁴, d'un visuel, d'une charte graphique ou d'une thématique contribuent à l'identification de l'événement et lui associent des références qui visent à porter un message au public.
- Disposer d'une couverture médiatique importante : l'événement bénéficie d'une visibilité liée à son extension, la couverture d'un territoire important et la mobilisation d'un public nombreux.
- Utiliser les réseaux sociaux : la transmission de l'information par les sites spécialisés et les réseaux sociaux est devenue un moyen essentiel pour toucher des tranches d'âge qui sont moins attirées par les lieux culturels.
- Mettre en avant des produits d'appel : la présence d'événements exceptionnels (artistes connus, installations, performances, spectacles...) qui vont attirer l'attention et la curiosité portée sur quelques lieux va bénéficier à l'ensemble de l'opération.
- Privilégier la gratuité d'accès : le principe de gratuité est appliqué dans les grands événements étudiés¹⁵ et joue un rôle important en faveur de la venue des publics ; toutefois le Festival Paris l'été présente des spectacles payants avec une politique tarifaire ouvrant de nombreuses réductions (cf. 2.1.1.2. ci-dessous).
- Mobiliser les relais scolaires et territoriaux : des propositions de participation sont formulées auprès des scolaires et du réseau associatif afin de les associer en amont pour préparer leur venue.

La notion de médiation intègre aujourd'hui tous ces aspects qui contribuent à lever les réticences des publics pour l'accès aux biens culturels.

1.2.2.2. L'ouverture du cadre habituel de présentation des biens culturels

La médiation cherche aujourd'hui à faciliter l'accès aux lieux culturels et à proposer des modalités d'usage qui lèvent des obstacles pratiques à la venue des publics ou leur offre des conditions de participation personnalisées.

- Sortir des lieux habituels : pour le public qui ne les fréquente pas, les lieux de culture paraissent austères ou intimidants parce qu'ils sont associés à la maîtrise de codes sociaux et connaissances non acquises. Les grands événements permettent de dépasser ces obstacles en montrant l'art dans l'espace public ou dans des lieux

¹⁴ Nuit Blanche n'a pas changé d'appellation, les JEP s'appelaient à l'origine *Journées portes ouvertes dans les monuments historiques* et le *Printemps des musées* est aujourd'hui la *Nuit européenne des musées*. Pour son édition 2017, *Paris quartiers d'été* est devenue le *Festival Paris l'été*

¹⁵ Des exceptions existent pour les JEP et la NEM mais pas pour ce qui est des sites parisiens publics.

inhabituels.

- Faciliter les déplacements : c'est le cas pour Nuit Blanche dont le budget intègre le financement de la prolongation d'une partie du réseau de transport en commun.
- Étendre les horaires d'ouverture : les grands événements permettent des ouvertures exceptionnelles (JEP) ou à des horaires tardifs (NEM, ou plus encore NB), le Festival Paris l'été a également choisi une programmation offrant une large gamme d'horaires pour toucher toutes les catégories de public.
- Proposer des animations exceptionnelles : la présentation de spectacles vivants dans des lieux destinés aux arts plastiques, la réalisation d'une œuvre éphémère en présence du public ou la venue d'artistes en décalage avec l'image d'un établissement permet de faire venir un public nouveau issu d'une tranche d'âge ou d'un groupe social habituellement à l'écart des lieux culturels.
- Mélanger les styles et les approches : l'ouverture à des nouveaux publics peut se faire par le rapprochement des modes de compréhension et de jugement. Des œuvres ludiques et populaires permettent de faire ainsi connaître des créations plus difficiles d'accès.
- Déployer des actions de médiation face aux œuvres : visites organisées, ateliers, conférences, parcours accompagnés, mises en scènes et lectures et toutes les offres destinées à faire comprendre les objets culturels en les replaçant dans leur contexte et en faisant ressortir les intentions et les moyens utilisés par leurs créateurs.

2. QUATRE GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS PARISIENS APPORTENT DES EXEMPLES DE MÉDIATION CULTURELLE AU SERVICE DES OBJECTIFS DE LA VILLE

2.1. Le Festival Paris l'été

2.1.1. Une identité forgée autour de l'ouverture

2.1.1.1. La volonté d'une programmation ouverte à différents styles et publics

La Ville de Paris consacre 800 000 euros à cet événement sur un budget global d'un peu plus de 1,5 millions d'euros. « *Le festival a pour missions essentielles de faciliter, pendant la période de fermeture annuelle de la plupart des institutions culturelles, l'accès du plus grand nombre à l'art et à la pensée, particulièrement par le biais du spectacle vivant ; de proposer, au travers de choix artistiques exigeants, une manifestation pluridisciplinaire répondant à l'intention d'être élitaire pour tous ; d'offrir, à Paris et en Ile-de-France, des scènes estivales aux artistes parisiens, franciliens, nationaux et internationaux ; d'inciter des partenaires, tels que les théâtres, institutions culturelles, collectivités territoriales, à développer une offre culturelle pendant la période estivale en leur apportant une contribution artistique, logistique et/ou financière ; et durant l'été, de confirmer la position et le prestige de la région capitale dans le domaine des arts, notamment au niveau européen et international* »¹⁶.

Le festival a toujours présenté une programmation ouverte aux différents aspects du spectacle vivant : danse, musique, cirque, théâtre, mime, cinéma, installations, et en abordant tous les styles, des traditions classiques aux créations actuelles, avec une présence significative d'artistes étrangers. La médiation s'inscrit dans la complémentarité des propositions faites au public qui peut de cette manière glisser des œuvres qui lui sont les plus familières vers d'autres qu'il peut découvrir dans une offre diversifiée.

2.1.1.2. Une partie des spectacles et événements sont gratuits, les tarifs des spectacles payants sont bas

L'ouverture au public le plus large comporte une politique tarifaire mêlant des spectacles payant à prix modéré, avec des réductions pour les catégories de spectateurs visées par le dispositif de médiation, et des spectacles gratuits.

En 2017, l'accès était libre pour plus de la moitié de la programmation, aussi sur les 45 000 spectateurs venus au Festival, près de 30 000 ont assisté à des propositions gratuites :

- 40 représentations payantes pour 49 représentations gratuites (dont 1 annulée)
- 1 projet participatif gratuit de grande ampleur sur trois semaines (*La Ville Ephémère*)
- 1 happening surprise gratuit sur trois jours dans l'espace public (*La Baleine*)
- 8 projections gratuites (*D'une Cour à l'Autre, Le Festival d'Avignon à Paris !*)
- 1 projet de danse participatif gratuit avec des ateliers en amont (*Bal Pulse*)

¹⁶ Délibération 2017-DAC-54, Subvention et avenant avec l'association L'été parisien ; exposé des motifs

Tableau 2 : Tarif des spectacles du Festival Paris l'été

Catégorie spectacle \ Catégorie tarif	A	B	C
plein	25 €	20 €	15 €
Réduit *	20 €	15 €	10 €
Pro/détaxe	15 €	10 €	10 €
-15 ans	10+5 €	10 €	10 €
Abonnement **	10+5 €	10 €	10 €
Pass Jeunes	7 €	7 €	7 €

*Tarif réduit : -30 ans/+65 ans, demandeurs d'emploi, intermittents, personnes en situation de handicap, groupe à partir de huit personnes.

**Abonnement : 10 €/spectacle à partir de quatre achetés (supplément de 5 € sur les spectacles du tarif A).

Source : L'été parisien

Sur les propositions payantes, plusieurs tarifs spécifiques ont été mis en place pour faciliter la venue de publics éloignés de la culture :

- Plus de 30 % des places achetées à tarif réduit. Il s'agit d'un outil privilégié du travail de médiation en raison des catégories de spectateurs bénéficiaires.
- Une place sur six a été achetée au tarif abonné à 10 €. Formule qui incite les spectateurs à découvrir des propositions artistiques diversifiées vers lesquelles ils ne seraient pas allés spontanément.
- 10 groupes ont bénéficié d'un tarif social spécifique à 7 euros.
- 2 groupes de Cultures du Cœur¹⁷ ont bénéficié d'invitations.
- 70 places ont été vendues au tarif Pass jeunes de 7 euros (dispositif de la Mairie de Paris).

¹⁷ Actrice dans la lutte contre l'exclusion, l'association participe et soutient les orientations prises, dans ce domaine, par les politiques publiques nationales et territoriales (Cultures du Cœur Paris est signataire du Pacte Parisien de lutte contre la grande exclusion, mis en place par la Ville de Paris). Elle dispose d'un réseau de partenaires culturels et sportifs qui s'engagent dans une démarche d'ouverture à la culture par la mise à disposition d'invitations centralisées sur une plateforme numérique accessible à l'ensemble des structures (sociales, éducatives ou médicales), qui les proposent à leurs bénéficiaires. Cultures du Cœur Paris accompagne ses partenaires sociaux dans la mise en place d'actions de médiation culturelle. Elle les encourage à organiser régulièrement des permanences culturelles sur leurs lieux d'accueil consacrées aux présentations des offres, préparations des sorties, échanges autour des spectacles pour ses bénéficiaires. (<https://www.culturesducoeur.org>)

2.1.1.3. Le festival prend place sur l'ensemble du territoire parisien et la petite couronne

L'édition 2017 s'est déroulée du 17 juillet au 5 août et a programmé des artistes de théâtre, danse, cirque, arts de rue et des performances dans des lieux inhabituels ou atypiques de Paris, comme la Cour carrée du Louvre, le lycée Jacques Decour dans le 9^e arrondissement, le Château de Vincennes, le parc Georges Brassens, les berges de la Seine ou encore à Bercy Village.

Dans dix communes d'Île-de-France¹⁸, deux spectacles de cirque (*Rien n'est moins sûr... mais c'est une piste*, *Ball-Trap*) et un concert (*Duo Miral*), ont essentiellement attiré un public jeune et familial, habitant sur place, venu spontanément ou à la suite des démarches de médiation préalables auprès des centres de loisirs.

2.1.1.4. Offrir un cadre propice à toucher un public peu coutumier des salles de spectacle

Au total, le festival aura été présent sur vingt-cinq lieux dont quinze à Paris et dix en Ile de France. Cet ensemble regroupe seize lieux de représentation en plein air dans l'espace public (voies et parcs) et sept dans les espaces intérieurs ou extérieurs de lieux institutionnels (mairies d'arrondissement, hôpital, lycée...), ces sites étant d'accès plus facile pour le public peu familier des salles de spectacle traditionnelles. Celles-ci n'étaient que trois (théâtre Paris Villette, le Monfort et l'auditorium de Radio France).

Partant du constat que la tranche de public la plus difficile à capter est celle des 30-40 ans, spectateurs potentiels qui, a priori, ne manquent pas de ressources, ni financières ni intellectuelles mais ont souvent des enfants en bas âge, les organisateurs ont cherché à développer un axe public jeune qui se déploie sur des horaires hors soirées (11 heures, 16 heures, 18 heures...), destinés à attirer la population citadine qui part moins longtemps en vacances et dispose de temps libre, ou qui peut être attirée par une proposition à la sortie du travail.

Autre évolution dans la conception de l'événement, visant à en faire un moment d'échange, l'idée de conférer à l'événement un « côté village, où l'on peut se rassembler et se parler ». Le lycée Jacques Decour, converti en salle de spectacle en plein air, mais aussi bar et librairie mobile, a joué un rôle central de contact et convivialité en contournant la difficulté des coûts techniques élevés liés aux contraintes de sécurité des rassemblements dans l'espace public.

2.1.2. La médiation s'inscrit dans différents aspects de l'organisation du festival

2.1.2.1. La médiation est intégrée à la conception de certaines œuvres :

La médiation utilise la participation du public, sollicitée dans plusieurs œuvres à travers des ateliers participatifs et l'intervention dans la réalisation de l'œuvre. *La Ville éphémère* d'Olivier Grossetête est, par exemple, un projet d'action culturelle et artistique dans l'espace public qui a occupé une place centrale dans l'édition 2017 du Festival. Pendant deux semaines d'ateliers, plus de 3 800 participants ont pris part au chantier de

¹⁸ Parc de Chamarande (91), Théâtre de la Verdure-Pantin (93), Bagneux (92), Parc Lucie Aubrac-Les Lilas (93), Parc de L'île-Saint-Denis (93), Parc du Sausset-Villepinte (93), Parc René Clair-Épinay sur seine (93), Plage de Villetaneuse (93), Parc Georges Valbon-La Courneuve (93), Parc de la Poudrerie (93).

constructions monumentales en cartons. Le public était invité à assembler des boîtes de cartons vides pour édifier un bâtiment sans grue ni machine, uniquement avec l'énergie humaine et la force des bras. C'est à la fois une réflexion sur l'image et la symbolique de l'architecture et un projet social, invitant à se réunir pour l'édification d'un bâtiment utopique, éphémère et dérisoire, pour vivre ensemble une expérience artistique.

Confesse, de Sébastien Gindre, est un lieu mobile invitant à redécouvrir le plaisir de la lecture dans l'espace réduit d'un confessionnal. Le public vient écouter une voix qui lui raconte un conte, un livre, un poème lu par différents comédiens de théâtre apportant une médiation pour redécouvrir des textes étonnants ou oubliés. Cette performance mobile a été offerte au public sur quatre sites : Musée Picasso, cours des mairies du IV^{ème} et du IX^{ème} arrondissement, jardins de la SACD¹⁹ rue Ballu. *Confesse* s'est également transplanté à l'hôpital Sainte Perrine pour deux demi-journées (cf. 2.1.2.3)

Bal Pulse, de Johan Amselem/Cie la halte-garderie, a mobilisé 73 participants réunis fin mai puis le cinq juillet à la Salle des fêtes de la mairie du IV^{ème} pour l'apprentissage d'une chorégraphie. Le 22 juillet à 18h, sur la Place Baudoyer, tous les passants ou spectateurs venus pour l'occasion étaient invités à rejoindre les danseurs amateurs lors de la performance, 500 personnes au total ont participé à l'événement.

2.1.2.2. Prise en compte des publics locaux

Partant du constat qu'il ne suffit pas qu'une proposition soit gratuite ou peu chère pour qu'elle attire du public, même celui qui est à proximité immédiate du lieu de représentation, un travail de médiation a été mené, en lien avec plusieurs mairies d'arrondissement et villes d'Ile-de-France (services culturels, référents jeunesse et équipes de développement locales sur les zones politique de la ville) pour informer et sensibiliser les habitants et le tissu associatif local.

- Le projet participatif de grande envergure *La Ville Éphémère*, dans l'environnement du Parc de La Villette, a mobilisé les centres de loisirs aux alentours (présentation du projet d'Olivier Grossetête lors de la fête des centres de loisirs de La Villette le 28/06) ; les associations de quartier (*Chez Eugène*, participation à la fête de quartier de la rue Jumin) ; les structures jeunesse avec l'aide des référents jeunesse de territoire de la Ville de Paris et les clubs seniors (Flandre et Chauffourniers).
- ⇒ sur le XIV/XV^{ème}, autour du théâtre Le Monfort des liens ont été établis avec l'équipe de développement Didot-Porte de Vanves, la MPAA Broussais, l'association Le Moulin, le centre socio-culturel Maurice Noguès, l'association Môm'Didot.
- ⇒ sur le XII^{ème} (Bercy Village, Rue Paul Belmondo) : liens avec le Centre Paris Anim' Bercy, les commerces de Bercy Village, les habitants de la rue Paul Belmondo dans laquelle ont eu lieu les déambulations de la Cie Adhok (L'Envol et Issue de secours), l'école Gulliver (association APATE, pour l'accueil de tous les enfants en situation de handicap) qui a accepté d'accueillir les loges de la Cie Adhok.
- ⇒ sur les 10 villes d'Île-de-France un travail de médiation a été réalisé en lien avec les équipes de médiation/relation publiques des sites, les équipes de développement culturel des villes, les animateurs nature des parcs du département de Seine-Saint-Denis, pour informer les habitants en amont et les personnes de

¹⁹ SACD : Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques

passage in situ. Un Effort a été fait pour s'insérer autant que possible dans une programmation culturelle parfois déjà existante sur place (Festival Copac'a Bagneux, programmation estivale des parcs de Seine-Saint-Denis) ou à proximité immédiate (L'Été du Canal à Pantin) afin d'organiser une circulation des publics cohérente d'une proposition à une autre. L'implication du tissu associatif local, a été recherchée avec, par exemple, l'organisation d'une buvette à Villepinte, avec l'association NISSA (soutien aux femmes et leurs enfants, en organisant des événements sportifs et culturels).

2.1.2.3. Une attention particulière portée au champ social

Le Festival répond à un besoin social, pendant une période où l'activité culturelle ralentit très nettement et où de nombreux parisiens et franciliens n'ont pas les moyens de partir en vacances. Les groupes du champ social sont nombreux à venir, notamment sur les représentations en accès libre et en extérieur. Les propositions gratuites et participatives ont été l'occasion d'un échange intense au dire des organisateurs.

Pour le public handicapé, des échanges en amont pour trouver le lieu et la proposition la plus adaptée et organiser un accueil spécifique sur place ont permis la venue de six groupes (PAM 75, Résidence du Maine, CAT TP²⁰ La Chapelle Goutte d'Or, Clinique Édouard Rist, Centre d'accueil thérapeutique rue d'Abbeville...). Le public hospitalisé, le festival est allé à la rencontre des pensionnaires de l'hôpital Sainte-Perrine en organisant deux jours de lecture à l'hôpital avec la performance *Confesse*. Les patients qui ne sont pas en capacité de se rendre sur les lieux de spectacle ont pu y assister, souvent accompagnés de leur famille et amis.

Les publics en situation précaire ont été associés avec l'organisation de la venue de trois groupes de migrants (École Thot, Singa Museum, Parcours d'Exil, Cultures Robinson), très en demande de rencontres et d'activités. Les centres sociaux Rosa Parks, Belleville, La Chapelle, Le Pari des Faubourgs et Riquet Espace 19 ont servi d'intermédiaires pour la venue d'un public familial souvent très modeste. Cinq groupes constitués avec La Mie de Pain, Cultures du Cœur, Aurore et PRISM pour des publics en situation d'extrême pauvreté ont également pu venir participer aux activités du festival.

2.2. Les Journées européennes du patrimoine

2.2.1. L'organisation des Journées européennes du patrimoine privilégie une approche par sites à laquelle s'ajoute chaque année une thématique générale

2.2.1.1. L'organisation très souple met en relation des gestionnaires de site et le public

Instaurées dans plus d'une cinquantaine de pays, les Journées du patrimoine sont une émanation des « Journées portes ouvertes des monuments historiques » créées en 1984 par le ministère de la Culture français. Depuis 1991, le Conseil de l'Europe (avec le soutien de l'Union Européenne) organise sur le même principe des Journées européennes du patrimoine.

²⁰ : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

Ces manifestations annuelles, organisées en France sur deux jours le 3^{ème} week-end de septembre, constituent un moment privilégié permettant au public de découvrir son patrimoine national et local : monuments, églises, théâtres, châteaux, mais aussi demeures privées et locaux d'entreprises, tribunaux, préfectures, palais de justice, hôtels de ville, chambres de commerce. Ces édifices ou lieux, parfois en temps ordinaire fermés au public ou peu fréquentés par lui, sont alors exceptionnellement ouverts pour cette occasion, dans la quasi-totalité des cas à titre gratuit.

Depuis 1995, un thème général est proposé, mettant en avant un ou plusieurs aspects du patrimoine national. Pour l'édition 2017, le thème retenu était « Jeunesse et Patrimoine », l'objectif étant de sensibiliser le jeune public au patrimoine, dans son contexte historique et social, vecteur de connaissance de l'histoire de la Nation, de l'histoire de l'art, ou encore des métiers du patrimoine.

Les journées sont organisées sous l'égide du Ministre de la Culture par la Direction du patrimoine culturel et par les différentes directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Un processus d'inscription en ligne des sites volontaires est mis en place depuis 2016.

Cette procédure dématérialisée a favorisé les initiatives locales au détriment des procédures collectives et coordonnées des institutions comme la Ville de Paris, pour laquelle les gestionnaires des sites participants procèdent désormais eux-mêmes aux inscriptions ; il n'y a plus de transmission collective des informations relatives aux lieux ouverts à la visite.

Des utilisateurs de l'application d'inscription ont indiqué que le formulaire à remplir en ligne n'est pas d'usage facile et ne permet pas le contrôle final de ce qui sera transmis au public, au risque de présenter des informations insuffisantes ou impropres. Il est toujours possible de transmettre un programme global regroupant plusieurs sites, comme l'a fait l'association *Art, culture et foi*, qui assure la visite de bâtiments culturels parisiens, et qui a préféré conserver ainsi une meilleure maîtrise de l'information concernant les visites faites sous son égide (cf. 0 ci-dessous).

La labellisation JEP permet la diffusion institutionnalisée et mutualisée de l'information auprès du public, mais des offres très différentes peuvent se côtoyer.

2.2.1.2. Les « Enfants du patrimoine » offrent un moment privilégié au public scolaire

Pour la 15^{ème} année consécutive, l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France et la DRAC Île-de-France organisent l'action « Les Enfants du Patrimoine ». Cette manifestation s'inscrit dans la continuité de la thématique des Journées européennes du Patrimoine en offrant au public scolaire la possibilité de découvrir gratuitement, le vendredi précédant le week-end des JEP, la richesse du patrimoine francilien grâce à des activités adaptées au jeune public.

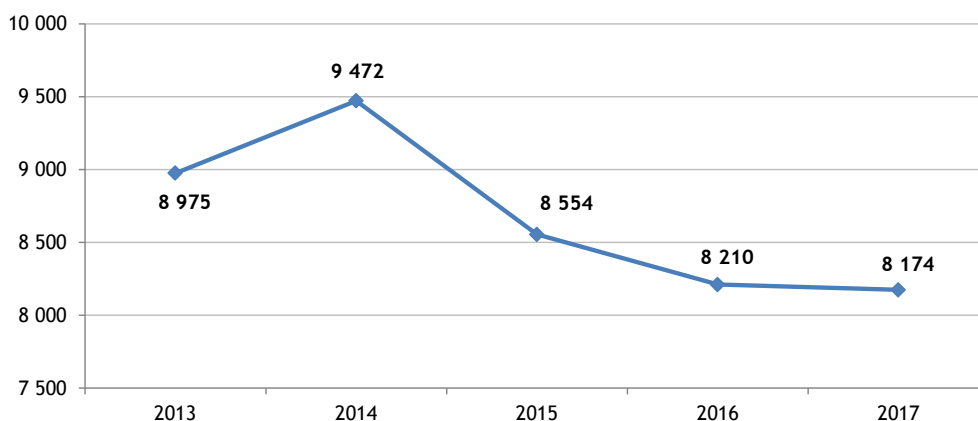
Le principal objectif de cette opération est de faire sortir les élèves de leur établissement afin de découvrir le patrimoine régional, qu'ils soient en primaire, au collège, en lycée ou parfois en BTS. Il s'agit également d'offrir la possibilité aux enseignants, avec cette première visite patrimoniale en début d'année scolaire, d'engager un travail pédagogique autour de l'architecture et du patrimoine.

Le CAUE de Paris est ainsi un acteur majeur de la médiation culturelle en direction des scolaires à l'occasion cette journée, dans le prolongement de son action habituelle²¹.

Il coordonne le volet parisien de cette manifestation en :

- incitant les partenaires récurrents des JEP à se mobiliser pour proposer une offre et une programmation spécifique à destination des jeunes publics la veille de la manifestation nationale, et en prospectant les potentiels partenaires sur son territoire ;
- mettant en relation les enseignants intéressés et les gestionnaires de sites participant aux JEP (ville, associations, institutionnels ...) ;
- étant une ressource en termes de support pédagogique aux enseignants pour ce qui concerne la connaissance du patrimoine et de l'architecture parisiens.

Graphique 2 : Évolution de la fréquentation des scolaires aux Enfants du Patrimoine au cours des cinq dernières éditions



Source : IGVP, d'après le bilan du CAUE Paris

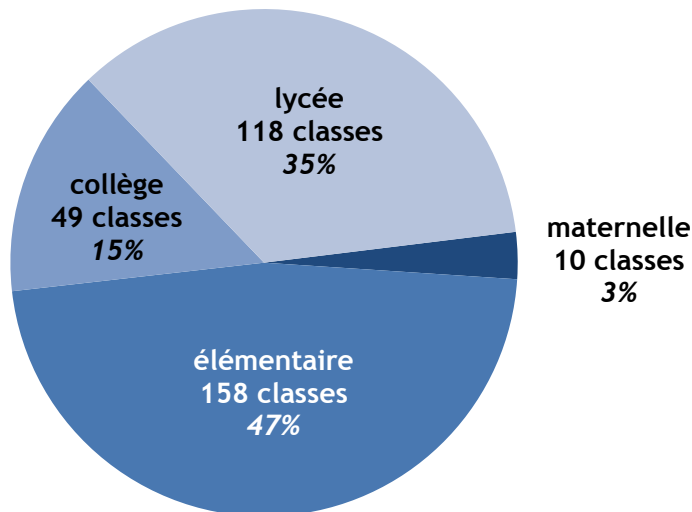
En 2017, près de 8 175 élèves parisiens ont pu bénéficier de visites patrimoniales dans le cadre des Enfants du Patrimoine, représentant 335 classes accueillies sur divers sites franciliens. Ces chiffres apparaissent en décroissance sur les cinq dernières années. Le plan Vigipirate accru suite aux attentats de 2015 explique en partie cette évolution, mais aussi, du fait du calendrier, la complexité pour les enseignants de mettre en œuvre un projet pédagogique s'appuyant sur les JEP : l'événement intervient moins de trois semaines après la rentrée des classes et le CAUE, dont l'organisation doit anticiper largement cette échéance, s'adresse aux enseignants dès le dernier trimestre de l'année scolaire précédente.

Le taux de remplissage (rapport entre le nombre de visites effectuées et le nombre de créneaux programmés) reste néanmoins élevé (83 % en 2017).

²¹ Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), fondé pour ce qui concerne Paris en 1981, est un organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977, afin de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance.

Sur les cinq dernières années, la part des classes de maternelle reste sensiblement stable, celle des classes élémentaires perd près de 9 points au profit des classes de collège (+4 points) et de lycée (+4 points).

Graphique 3 : Typologie des classes ayant participé aux Enfants du Patrimoine en 2017



Source : IGVP, d'après le bilan du CAUE Paris

Si aucun public cible n'est visé en particulier (quartiers populaires, enfants en situation de handicap,...), certains sites accueillent néanmoins des publics spécifiques lors de cette journée. Ainsi, la mission a pu suivre un groupe d'une dizaine d'adolescents d'un institut médico-éducatif de Bobigny, accompagné de deux enseignants pour une visite dédiée des réserves du musée des arts et métiers de Saint-Denis, encadrée par la responsable des publics spécifiques du site. Cette visite, qui s'inscrivait dans une coopération régulière entre l'équipe enseignante de l'établissement et le service de médiation culturelle du musée, s'est déroulée de manière optimale parce que les caractéristiques du groupe étaient prises en compte ce qui n'aurait pas pu être le cas sans une préparation particulière.

D'une manière plus générale, l'affectation des créneaux se fait uniquement en fonction des inscriptions des enseignants et de la date de saisie de la demande.

Les supports de médiation mis en œuvre à destination du public scolaire, observés par la mission de l'IGVP qui a accompagné trois groupes sur la journée, ont montré des approches très variées, adaptées au public encadré.

La visite commentée pour le groupe d'IME reçu aux réserves du musée des Arts et métiers de Saint-Denis, mentionnée ci-dessus, donnait lieu à une interaction systématique par le biais de questions posées aux jeunes sur le rôle des objets présentés, et un repositionnement de la création dans son contexte historique.

Une visite guidée pour une classe de CM2 à la Crypte Archéologique, avec une conférencière utilisant les divers supports du lieu (écrans tactiles, projections vidéo, planches explicatives) permettait de replonger dans les différentes époques énoncées sur un mode didactique et ludique adapté à l'âge et à l'intérêt du groupe.

Pour les élèves d'une classe de 1^{ère} année BTS métiers d'art, une visite libre de l'exposition temporaire « Le pouvoir des fleurs » de P.J. Redouté et des collections permanentes du Musée de la Vie Romantique était organisée en présence de jeunes créateurs (une émailleuse et une plumassière) qui exposaient des œuvres personnelles au sein du musée

en référence au thème de l'exposition temporaire. La médiation introduisait une approche professionnelle, les exposantes parlant de leur métier et de leur organisation logistique avec les étudiants présents qui ont apprécié cet échange en lien avec leur orientation professionnelle.

Pour cette mission, le CAUE dispose d'un budget stable de 20 000 € annuels financé par une subvention de la DRAC, dédié notamment :

- à la réalisation de supports de communication (affiches à destination du jeune public),
- à la maintenance de l'interface web créée il y a deux ans, permettant notamment les inscriptions en ligne des demandeurs,
- au financement d'une partie d'un poste du stagiaire dédié pendant six mois à la préparation, au suivi et à la coordination de la manifestation (huit CAUE d'Ile de France partenaires),
- à la réalisation du sourcing nécessaire à la constitution du vivier de partenaires,
- à la relance des établissements scolaires (fonds propres des CAUE).

2.2.2. L'accès au patrimoine de la Ville de Paris relève d'initiatives complémentaires mais autonomes

Près de 680 propositions de programmation ont été recensées sur le territoire parisien à l'occasion des JEP 2017²². Elles contribuent à mettre en valeur un patrimoine d'une richesse exceptionnelle : édifices emblématiques et essentiels de l'histoire de l'art, de l'architecture et de l'urbanisme, statues, œuvres contemporaines installées sur l'espace public (places, parcours du tramway,...)

Sur l'ensemble de cette programmation, 25 % des propositions émanent de sites relevant du patrimoine de la Ville, soit quelques 170 lieux ou parcours de visites : équipements culturels, bâtiments administratifs, sites historiques et culturels, sites techniques ou d'exploitation.

Les divers lieux de cultes (églises, basiliques, chapelles, temples,...), appartenant ou non au patrimoine de la Ville, représentent la plus grosse part des propositions lors des JEP (135 édifices répartis sur l'ensemble du territoire, soit près de 20 %).

D'autres lieux complètent l'offre parisienne, notamment des bâtiments publics comme les musées nationaux (13 % de la programmation), les grands monuments, les bâtiments administratifs (ministères, tribunaux,...pour 5 %), les bibliothèques nationales et des structures privées, comme des ateliers d'artistes, des centres culturels, des salles de cinéma, des établissements scolaires privés, des grands magasins.

Le site internet des JEP comporte une page de présentation du patrimoine parisien²³ qui rappelle l'action de la collectivité dans la conservation ou la protection des bâtiments et des sites et la recherche archéologique. Paradoxalement, le rôle de l'administration parisienne dans l'ouverture de ce patrimoine au public lors des JEP reste très limité.

²² Comptabilisation réalisée par l'Inspection Générale à partir du programme officiel des JEP. La nature des propositions est multiple : circuit pédestre, visite de lieux contée, guidée ou libre, ateliers, spectacles... Chaque proposition a été valorisée à une unité, quelle qu'en soit sa nature.

²³ CF. annexe 4

Tableau 3 : JEP 2017 - Liste des sites appartenant au patrimoine de la Ville de Paris

Catégorie	Lieu	Nombre de propositions
Bâtiments administratifs	Mairie du I ^{er} arrondissement	2
	Mairie du II ^{ème} arrondissement	1
	Hôtel Cail - Mairie du VIII ^{ème} arrondissement	1
	Hôtel d'Augny - Mairie du IX ^{ème} arrondissement	1
	Mairie du X ^{ème} arrondissement	2
	Mairie et mairie annexe du XIV ^{ème} arrondissement	1
	Hall de la Mairie Annexe (XIV ^{ème} arrondissement)	1
	Mairie du XV ^{ème} arrondissement	1
	Hôtel de ville de Paris	1
	Carrefour des Associations Parisiennes (CAP)	1
	Centre administratif Morland	1
	Pavillon de l'Arsenal	1
	Crédit Municipal de Paris	1
	Archives départementales et communales de Paris	2
Equipements culturels	Bibliothèque Forney - Hôtel de Sens	3
	Médiathèque Françoise-Sagan	2
	Crypte archéologique de l'île de la Cité	4
	Hôtel Donon - Musée Cognacq-Jay, musée du XVIII ^e siècle	3
	Maison de Balzac	3
	Maison de Victor Hugo	5
	Musée Bourdelle	3
	Musée Carnavalet - Histoire de Paris	2
	Musée Cernuschi	4
	Musée d'art moderne de la Ville de Paris	6
	Musée de la vie romantique	4
	Musée du Général Leclerc et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin	2
	Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris	8
	Gaité Lyrique	1
Théâtre Monfort	1	
Sites historiques et culturels	Eglises, églises, basiliques, chapelles, temples,...	90
	Maison du Fontainier	1
	Regard de la Lanterne	1
	Tour Jean-sans-Peur	2
Sites techniques et d'exploitation	École du Breuil	4
	Espace des Sciences Pierre-Gilles-de-Gennes - ESPCI Paris	1
	Les égouts de Paris	1
	Pavillon de l'eau	1
Ensemble		169

Source : Recensement IGVP, à partir de la programmation officielle des JEP 2017 sur le seul territoire parisien

2.2.2.1. La participation des musées de la Ville de Paris

Comme il peut être constaté dans le tableau ci-dessus, les musées de la Ville de Paris ont largement contribué à l'offre parisienne à l'occasion des JEP, la plupart d'entre eux ayant programmé au moins un événement. Au total, près de 32 000 visiteurs ont pu bénéficier gratuitement de l'offre culturelle de ces établissements, recouvrant animations, programmation musicale, spectacles, performances, ateliers et visites conférences sur le thème Jeunesse et patrimoine.

La grande majorité des supports proposés fait partie intégrante de la programmation habituelle des musées, peu d'ateliers ou visites étant spécifiquement conçus pour ces JEP. Ils sont toutefois réadaptés, lors de cette journée, au flux important du public et permettent un mode d'intervention plus proactif, où l'offre d'animation muséale est mise en avant sous toutes ses formes, permettant au public qui fréquente peu les musées de la Ville de découvrir les différentes possibilités de médiation culturelle offertes.

Ainsi, on retiendra qu'à l'occasion de l'édition 2017, plus spécifiquement destinée à la jeunesse et aux familles, ces actions ont bénéficié à un public nombreux :

- 8 500 visiteurs autour des animations du Petit Palais, musée des Beaux-arts de la Ville de Paris, dédiées aux expositions récemment ouvertes (« Anders Zorn et L'art du pastel » ; « De Degas à Redon »). Des ateliers de coloriages, pastels et jeux ont permis de sensibiliser et d'initier les jeunes visiteurs à l'Art moderne.
- Pour les plus grands, le musée d'Art Moderne de la Ville de Paris proposait des visites-conférences et une performance dansée dont 6 700 visiteurs ont pu profiter, tandis que des ateliers de joaillerie « sur-mesure » ont pu être organisés autour de l'exposition Médusa sur le thème des bijoux.
- 3 500 visiteurs dans la Crypte Archéologique de l'Île de la Cité pour des contes et promenades destinés aux plus jeunes.
- La Maison de Victor Hugo a reçu près de 3 550 visiteurs, avec des visites contées.

Les musées de la Ville de Paris ont enregistré une fréquentation stable par rapport à l'édition précédente, malgré la fermeture pour travaux du musée Carnavalet - Histoire de Paris qui cette année n'a pu accueillir de visiteurs, mais a cependant proposé deux circuits pédestres présentant notamment les aspects architecturaux extérieurs du musée.

2.2.2.2. La présence régulière d'Eau de Paris (EdP)

Eau de Paris, entreprise publique en charge du captage, du traitement et de la distribution de l'eau à Paris, participe chaque année aux Journées européennes du patrimoine qui se sont ouvertes depuis longtemps au patrimoine technique historique.

Elle assure l'ouverture de sites liés à l'histoire de la distribution de l'eau en s'appuyant sur la mobilisation des agents salariés en interne mais également sur des partenaires associatifs²⁴ et un prestataire spécialisé dans la médiation culturelle²⁵. Cette organisation

²⁴ Les partenaires associatifs sont les suivants : Paris Historique, l'ASNEP (Association Sources du Nord - Études et Préservation), la Société Historique et Archéologique de Rungis, l'Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre (OCRA), le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing.

²⁵ La société Ludwik, agence de médiation culturelle et scientifique, propose une équipe de médiation et un service de réservation ; conçoit des contenus de visites et d'ateliers, fabrique des supports de médiation et conçoit des expositions ; organise des sorties pour des groupes.

lui a permis d'ouvrir neuf sites franciliens pour l'édition 2017, de proposer quatre visites contées lors de la journée des enfants du patrimoine et d'encadrer sept randonnées pédestres sans être limitée par les difficultés liées au recours à ses salariés²⁶.

L'entreprise intègre l'événement dans sa stratégie de communication, et met en avant des objectifs externes visant à faire connaître les sites industriels méconnus gérés par Eau de Paris, mettre en lumière auprès du grand public un patrimoine unique géré et valorisé par Eau de Paris et ses partenaires, augmenter la notoriété de l'entreprise et valoriser son image et, par là même, l'eau qu'elle produit et distribue et ses actions de préservation.

Elle y ajoute des objectifs internes, considérant que ces journées sont une opportunité pour faire participer les agents à la promotion du service public de l'eau et à la valorisation de leur métier et faire collaborer les agents d'Eau de Paris avec ses partenaires associatifs et professionnels pour nourrir leurs connaissances respectives.

La logique de médiation s'adapte de manière très large pour faire connaître, par le truchement de la curiosité portée aux édifices historiques et aux sites techniques, le rôle et les réalisations d'Eau de Paris. Elle est aussi comprise comme un moyen d'associer les salariés de l'entreprise à la promotion de leur savoir-faire et de leur outil de travail en dialoguant avec le public.

Tableau 4 : Nombre de visiteurs des sites ouverts par Eau de Paris lors des JEP

Année	2017	2016
Paris intra-muros	4 910	3 080
Petite couronne	795	409
Région	810	78

Source : Eau de Paris

Au-delà des JEP, Eau de Paris propose tout au long de l'année, dans le cadre de sa mission de sensibilisation du public à la préservation de la ressource d'eau et au développement durable, des activités pédagogiques aux classes parisiennes, franciliennes ou provinciales. Autour de trois grands objectifs (connaître et expliquer le cycle de l'eau, comprendre comment l'eau devient potable, avoir confiance en l'eau du robinet pour la consommer et savoir pourquoi et comment agir durablement pour protéger la ressource en eau).

L'équipe pédagogique propose des animations adaptées aux élèves (trois ateliers d'une heure, du CP au lycée), accompagnées de fiches pédagogiques, une visite guidée de l'exposition permanente du Pavillon de l'eau (permettant notamment la découverte des grandes étapes de l'histoire de l'eau à Paris à travers les siècles, la provenance de l'eau du robinet et les étapes de traitement pour la rendre potable, les bons usages de l'eau au quotidien) et des semaines « temps forts », accueillant les classes parisiennes pour assister à une animation interactive (film et échanges) autour de thématiques liées à l'eau et au développement durable.

En parallèle, dans le cadre de sa politique sociale d'accès à l'eau, Eau de Paris met en place des actions visant à promouvoir, auprès des usagers et des associations, les bonnes

²⁶43 collaborateurs ont été mobilisés pour l'organisation et l'animation + 4 agents de sécurité + 5 conférencières externes (Ludwik) + les bénévoles associatifs.

pratiques en matière de consommation et d'usage de l'eau. Ces actions s'accompagnent de fiches pédagogiques et s'organisent sous forme d'animations d'une heure trente (pour illustration : l'eau et la santé : familles accompagnées par les centres sociaux et les associations).

La médiation est utilisée par Eau de Paris comme un outil permettant de faire bénéficier le public de connaissances historiques et techniques à travers lesquelles il lui est possible de transmettre des messages destinés à promouvoir des attitudes citoyennes favorables à la gestion collective de l'eau dans le respect de l'environnement.

2.2.2.3. Les services municipaux sont peu représentés

Parmi les 170 propositions de la programmation 2017 portées par des sites appartenant au patrimoine de la Ville, seulement 14 % sont directement organisées par les services de l'administration parisienne. Rapportée à la programmation totale, cette offre ne représente plus que 4 %. Plusieurs ont ouvert leurs portes à l'occasion de l'événement 2017.

Moins d'une dizaine de mairies d'arrondissements (mairies du 1^{er}, II^{ème}, VIII^{ème}, IX^{ème}, X^{ème}, XIV^{ème} et XV^{ème}) y participaient, proposant aux visiteurs la découverte de salles municipales (salles des mariages notamment), à l'occasion un concert (mairie du 1^{er} arrondissement).

L'Hôtel de Ville de Paris, ouvrait ses salons de réception, la salle du Conseil, sa Bibliothèque et présentant des œuvres du fond Municipal d'Art contemporain pour des visites libres.

Le bâtiment administratif Morland, organisait une visite commentée sur le thème du « Centre administratif au cœur de la cité ». Participation exceptionnelle liée à la fermeture prochaine du site.

Le carrefour des associations parisiennes, mettait à disposition ses locaux (ancienne gare de Reuilly) pour une exposition « Sur Paris, un voyage nocturne sur les toits de la Capitale », permettant aux collectifs de photographes professionnels Regards Croisés et Regards Parisiens, d'organiser des animations collaboratives autour de la photographie.

Les Archives départementales et communales de Paris, présentaient pour l'occasion deux projets : une exposition de documents et objets originaux présentée dans le hall des Archives (travaux scolaires, photographies de classes, objets extraits des dossiers d'enfants abandonnés, hommages d'enfants aux victimes des attentats de 2015, jouets, vêtements et publications pédagogiques provenant du fonds des dessins et modèles, etc.) ainsi qu'une visite commentée des réserves par des archivistes.

Le musée des égouts de Paris offrait une visite libre des galeries aménagées permettant de découvrir une partie du réseau des égouts (collecteur de l'avenue Bosquet, égout élémentaire de la rue Cognacq-Jay, déversoir d'orage de la place de la Résistance ou encore le point de départ de l'émissaire sud qui emmène une partie des eaux usées de la rive gauche vers la station d'épuration d'Achères). En outre, de nombreuses maquettes ou engins réels utilisés hier comme aujourd'hui sont exposés tout au long des salles aménagées et des couloirs du circuit de visite.

La médiathèque Françoise Sagan (X^{ème} arrondissement), proposait une visite commentée de l'exposition du moment (albums pour enfants soviétiques) ainsi qu'un spectacle intitulé « Louise Michel, la Louve » sur fond historique de l'usage des lieux (ancienne prison puis hôpital-prison pour femmes aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles).

La bibliothèque Forney était associée à l'événement auquel elle a toujours participé depuis l'origine. Elle dispose d'une médiatrice de formation qui propose tout au long de l'année des expositions consacrées aux arts décoratifs, aux métiers d'art et leurs techniques et aux Beaux-arts et arts graphiques. Dans le cadre de l'édition 2017, plus de

2 600 visiteurs ont été accueillis pendant le week-end pour une visite libre ou une visite commentée de la bibliothèque et du bâtiment avec la présentation de l'atelier de préparation des ouvrages et la présentation de documents exceptionnels. La médiation vise à sensibiliser le public aux collections de la bibliothèque, mais aussi à faire mieux comprendre son fonctionnement, les techniques nécessaires à leur préservation et leur mise en valeur et les modalités d'utilisation des fonds pour la consultation et la recherche.

A l'occasion des JEP 2017, des présentations et démonstrations ont été réalisées par les personnels de la bibliothèque pour la présentation de son patrimoine, et par ailleurs les étudiants et professeurs de l'École Boule ont animé des présentations de mobiliers et objets décoratifs dans l'objectif d'informer, de sensibiliser et de former tous les publics à la fragilité et à la préservation de l'artisanat d'art. L'hôtel de Sens, dans lequel est installée la bibliothèque, est un bâtiment historique qui présente en soi un intérêt patrimonial méritant son ouverture à l'occasion des JEP. Depuis de nombreuses années, l'association Paris Historique en faisait la présentation lors de circuits pédestres de découverte du Marais. La veille de ces journées, onze classes de vingt-cinq élèves ont participé aux Enfants du Patrimoine (soit près de 275 enfants).

L'école d'horticulture de la Ville de Paris (Du Breuil), qui a proposé, outre la visite de ses jardins, un jeu de piste visuel et sensoriel permettant au visiteur, muni d'un questionnaire et en suivant des balises, de découvrir, seul ou en famille, des végétaux traditionnels ou plus rares. Les personnels sur site en charge de l'organisation de l'événement proposaient des explications en fin de parcours.

Photographie 1 : École du Breuil : activité proposée dans le cadre des JEP 2017



Source : IGVP - visite des jardins de l'école Du Breuil - 16 septembre 2017

Le succès rencontré par les visites organisées par Eau de Paris illustre l'appétence du public pour le patrimoine urbanistique historique, pour lesquels la Ville est souvent exemplaire : l'ingénierie urbaine, l'architecture publique ou l'art de l'aménagement. L'organisation de la régie municipale peut être prise en exemple par les services de l'administration parisienne dans l'organisation qu'elle met en place pour répondre aux contraintes des JEP : capacité de médiation structurée en interne avec des actions régulières et recours à des partenaires extérieurs pour démultiplier ses moyens propres.

2.2.2.4. L'ouverture des édifices cultuels et des lieux de mémoire est mise en œuvre à l'initiative d'associations

Les édifices cultuels parisiens, dont les deux-tiers appartiennent à la Ville de Paris qui assure leur entretien, confié à la Sous-direction du patrimoine et de l'histoire de la DAC, constituaient la part la plus importante des visites offertes au public à l'occasion de l'édition 2017 (20 % des manifestations). Des visites libres, commentées, des concerts d'orgue ou encore des expositions y étaient proposés.

L'association Art, Culture et Foi (ACF)²⁷, créée en 1989 et partenaire depuis de nombreuses années des JEP, coordonne les visites et les actions de médiation pour ces édifices. Ces journées sont à l'origine de la création de l'association, qui avait comme première mission culturelle de valoriser le patrimoine parisien par le biais de ses supports historiques nombreux que sont les lieux de culte, leurs mobiliers ou leurs objets.

En 2017, 124 lieux de culte, catholique, protestant ou orthodoxe, participaient à l'événement dans ce cadre. ACF réalise un recensement des propositions émanant paroisses mobilisées, en transmet la liste à la DRAC et apporte son important réseau de bénévoles : près de six-cent membres de l'association ou paroissiens mobilisés pour ce troisième week-end de septembre en vue d'accompagner les manifestations proposées sur les sites. Une formation locale est réalisée pour les volontaires et une brochure spécifique aux JEP, présentant les lieux de culte participant à l'événement, est diffusée par le réseau de l'association. Le budget consacré à l'événement par l'association est modeste, il s'élève à [...] utilisés pour l'impression des documents supports des visites. *Le membre de phrase qui précède a été occulté conformément aux dispositions du Code des relations entre le public et l'administration, relatif à la communication des documents administratifs.*

L'association participe par ailleurs aux Enfants du Patrimoine, en lien avec le CAUE coordonnateur de l'événement, en permettant la visite des scolaires dans une dizaine d'églises parisiennes le vendredi précédent les journées du patrimoine.

L'association « Les Trésors de Paris », dont l'action est plus orientée vers le jeune public, participe également à ce travail de médiation culturelle lors des JEP. Encadré par des guides conférenciers, un parcours ludique de deux heures a ainsi été proposé pour cette édition, avec pour objectif de faire découvrir aux jeunes le patrimoine chrétien du quartier du Marais jusqu'à Notre-Dame, en décodant la richesse et la symbolique des édifices et des œuvres d'art chrétiens : églises, couvents, statues, tableaux. Afin de renforcer l'interactivité de la visite, un livret-jeu/support d'animation est offert aux enfants.

L'ACF participe également à la Nuit Blanche parisienne (cf. page 38) et réalise un travail annuel de formation de ses bénévoles, de valorisation du patrimoine cultuel parisien par l'édition annuelle du Guide des visites d'églises-patrimoine religieux, recueil très prisé par le grand public, les touristes et les institutions nationales, qui recense l'ensemble des sites proposant des visites de leur patrimoine.

²⁷ Art, culture et foi est une association loi 1901 subventionnée par la Fondation Notre-Dame et la Ville de Paris. Créée en 1989 à la demande de l'Archevêque de Paris pour favoriser et de soutenir toutes les activités culturelles et artistiques du diocèse de Paris. Elle organise et soutient l'accueil des visiteurs dans les églises au fil des jours et lors des Journées Européennes du Patrimoine (en partenariat avec le Ministère de la Culture - DRAC Ile de France), ou lors de la Nuit Blanche (en partenariat avec la Ville de Paris) et de la Fête de la Musique. Elle dispose d'antennes et contacts présents dans de nombreuses paroisses parisiennes. L'association développe en particulier un programme de médiation vers l'art contemporain à travers un cycle de conférences ayant pour objectif de « lire cette création artistique contemporaine, installée ou non dans une église, pour chercher à la comprendre, à la goûter et à la recevoir au croisement de la Tradition chrétienne et de la modernité. » (citation : www.paris.catholique.fr/-art-contemporain-spiritualite-5047-.html)

2.3. La Nuit européenne des musées

2.3.1. La démonstration des capacités de médiation des musées de la Ville de Paris

2.3.1.1. Un événement phare de l'activité des musées de France

La 13^{ème} édition de la Nuit européenne des musées (NEM) a eu lieu le 20 mai 2017 dans toute l'Europe. En France elle est organisée par le Ministère de la culture et de la communication. Depuis sa création en 2005, cette manifestation s'est imposée comme un rendez-vous incontournable pour tous les musées, en premier lieu pour les musées publics.

Outre le principe de gratuité généralisée de l'accès aux collections et expositions temporaires, des animations exceptionnelles (parcours ludiques, ateliers, projections, spectacles vivants) offrent au public une expérience du musée différente et ouverte à tous.

Sur le territoire parisien, 189 événements (visites, animations, ateliers, expositions...) étaient répertoriés pour 63 lieux correspondants à des musées ou des institutions publics ou privés ouvrant leurs fonds et collections au public. Les établissements de Paris Musées y participent activement.

Cette manifestation se veut un événement festif, invitant à découvrir le renouveau de l'accueil du public dans ces lieux de culture. Elle offre un temps privilégié de mise en œuvre des actions de médiation qui sont aujourd'hui un aspect essentiel de leur activité, invitant à voir dans les musées des lieux de loisirs culturels porteurs d'une offre de découverte démarquée de l'aspect austère qui peut être attaché à leur mission de conservation.

Le Code du patrimoine fixe les dispositions générales liées à l'appellation "musée de France" et précise, par l'article L442-7, que : « Chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil du public, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. Le cas échéant, ce service peut être commun à plusieurs musées. »

La Nuit européenne des musées n'existerait pas si la médiation ne s'était imposée comme une composante indispensable à la démocratisation de l'accès aux biens culturels et à la vitalité de la création. L'événement fonctionne de ce fait comme une vitrine de ce que les musées ont su mettre en œuvre pour l'accueil et le développement des publics, il est important pour en comprendre la portée de le replacer dans le cadre d'une démarche continue.

2.3.1.2. Le développement des publics dans les musées de la Ville de Paris

Chaque musée parisien dispose d'un service culturel en charge de la médiation à destination des divers publics fréquentant ses collections et ses expositions (cf. tableau 5). En sus des effectifs permanents, chargés principalement de l'organisation des actions de médiation, les musées disposent de conférenciers, plasticiens, conteurs et théoriciens de l'art qui interviennent régulièrement auprès du public. Ils sont une cinquantaine au sein de Paris Musées qui ont vocation à intervenir en soutien des collaborateurs présents dans les musées. Pour certaines animations, le recours à des prestataires peut être utilisé²⁸.

²⁸ Pour la NEM 2017, sept musées ont eu recours à des artistes (comédien, danseur, musicien, plasticien), le MAM a confié l'animation de la soirée à LA PLACE, lieu culturel hip-hop de la Ville de Paris.

Tableau 5 : Services chargés de la médiation au sein des établissements de Paris-Musées

Établissement	Service chargé de la médiation	Effectif Permanents
Musée d'art Moderne de la Ville de Paris	Service éducatif et culturel	5
Maison de Balzac	service culturel et pédagogique	2
Musée Bourdelle Musée Zadkine	Action culturelle	2
Musée Carnavalet Crypte archéologique - Catacombes de Paris	Service d'action culturelle	3
Musée Cernuschi	Service des publics et de la communication	2
Musée Cognacq-Jay - Musée du XVIII ^e siècle	service culturel et pédagogique	1
Palais Galliera Musée de la mode de la Ville de Paris	service culturel et pédagogique	5
Petit Palais Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris	Service des publics	5
Musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin	Service éducatif	2
Maisons de Victor Hugo	service pédagogique et culturel	1
Musée de la Vie Romantique	Service culturel et pédagogique	1
Ensemble		29

Source : Paris-Musées

2.3.2. Des actions variées destinées à plusieurs types de publics

2.3.2.1. Atteindre de nouveaux publics par des événements festifs, des spectacles ou des ateliers

Lors de l'édition 2017 de la NEM, les musées de la ville de Paris ont accueilli 18 898 visiteurs venus découvrir en nocturne les collections permanentes, profiter de l'accès gratuit à certaines expositions et participer à une programmation visant à faire écho aux œuvres exposées par ailleurs. Les événements proposés fonctionnent comme outil de médiation permettant de faire entrer dans le musée un public attiré par une action ponctuelle qui invite à s'intéresser aux œuvres présentées dans le cadre habituel de fonctionnement des collections et expositions temporaires.

Le choix a été fait d'une médiation vers un public de jeunes adultes au Musée d'art moderne de la Ville de Paris qui a confié à *La Place*, centre culturel hip-hop de la ville de

Tableau 6 : Actions de médiation Paris-Musées lors de la Nuit européenne des musées 2017

	activité jeune public	visite guidée	spectacle / performance/musique	Gratuité sur exposition	Atelier	Partenariat scolaire La Classe / Oeuvre
<u>Palais Galliera, musée de la mode de la Ville de Paris, jusqu'à 22h : 974 visiteurs</u>	« Petit rédacteur de mode » (18h30-19h30)	Visites conférences de l'exposition Dalida (19h-20h)	Lecture en musique : « Récits vénitiens » (à 19h et 20h)	"Sérénissime, Venise en fête de Tiepolo à Guardi", "Balenciaga. L'oeuvre au noir"		
<u>Musée Cognac-Jay, le goût du XVIIIe siècle – jusqu'à 23h, dernière entrée 22h15 : 615 visiteurs</u>				Accès libre au musée et à l'exposition temporaire "Le pouvoir des fleurs. Pierre-Joseph Radoult"	« Création et mouvement » (à 20h et 21h). Ateliers animés par Elisabeth Jacquet, auteure contemporaine	
<u>Musée Zadkine – jusqu'à 23h :</u>						
<u>Musée de la Vie romantique – jusqu'à 23h : 1070 visiteurs</u>			Parcours musical orchestré par Marthe Kaufmann du Conservatoire de musique et de danse de Paris.			
<u>Musée Bourdelle – jusqu'à 23h : 2026 visiteurs</u>			Parcours unique dans les vestiges de la Crypte archéologique par la danseuse et chorégraphe Kaori Ito	Accès libre au musée et à l'exposition temporaire "L'Or du Pouvoir."		travaux de gravure inspirés des monnaies de l'exposition, classe ULIS du collège Rognoni
<u>Crypte archéologique de l'île de la Cité – jusqu'à 22h : 1370 visiteurs</u>			Musique, danse et théâtre et ateliers plastiques autour du XVIIIe siècle (de 18h30 à 00h)			Par les élèves du collège Camille Sée et de l'école Saint Lambert
<u>Petit Palais, musée des Beaux-Arts – jusqu'à minuit : 5933 visiteurs</u>		Visites conférences du musée (18h30-23h00)	Lectures « Le soldat napoléonien » « Entre féminisation de l'animal et animalisation de la femme »	exposition "Une passion dans le désert"		Points paroles par une classe de 6ème du collège Ronsard
<u>Maison de Balzac – jusqu'à 23h30 : 997 visiteurs</u>		Visite par l'équipe scientifique de "Medusa, Bijoux & tabous"	Carte blanche à La Place, centre culturel Hip Hop de Paris : défilé-performance	Entrée gratuite pour les expositions "Medusa, bijoux et tabous" et "Karel Appel, L'art est une fête !"		Médiation sur la thématique de l'oeuvre absente par une classe du Lycée Colbert
<u>Maison de Victor Hugo – jusqu'à 23h : 1075 visiteurs</u>			Déambulation nocturne et musicale en extérieur			
<u>Musée Cernuschi, musée des arts de l'Asie – jusqu'à 23h : 771 visiteurs</u>	Initiation au dessin (18h30-22h)		Dégustation gratuite du thé « Cernuschi » (boute la soirée)		Ateliers dessin de modèle vivant	
<u>Musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin – jusqu'à 20h :</u>			Lecture théâtralisée des lettres écrites en captivité par André Vincenot à son épouse			

Source : Paris-Musées, mise en forme IGVP

Paris ouvert en avril 2016 sous la Canopée des halles, l'organisation d'un défilé-performance dansé autour de la créatrice de bijoux Anjuna, ancienne élève de l'école Boule. L'événement a attiré 4 074 visiteurs qui ont pu visiter gratuitement les expositions *Médusa, bijoux et tabous* et *Karel Appel, l'art est une fête !*

La Crypte Archéologique de l'Île de la Cité, dont les espaces étaient investis par les performances de la danseuse et chorégraphe Kaori Ito qui dansait au milieu des vestiges alors que l'exposition *L'or du pouvoir* était en accès libre, a accueilli 1 370 visiteurs.

Le Petit Palais, musée des beaux-arts de la ville de Paris, a choisi de mettre en valeur les expositions temporaires *De Watteau à David, la collection Horvitz* et *Le baroque des lumières. Chefs d'œuvres du XVIIIe siècle des églises parisiennes* avec des représentations de musique, danse, théâtre et des ateliers (5 933 visiteurs).

Le Palais Galliera, musée de la mode, a quant à lui attiré 974 visiteurs, venus suivre les visites-conférences de l'exposition *Dalida, une garde-robe de la ville à la scène* et un atelier « petit rédacteur de mode » organisé pour les enfants.

Au musée Bourdelle, 2 026 personnes ont participé à un parcours musical intitulé « Avec un peu d'Espagne autour », en écho à l'exposition *Balenciaga. L'œuvre au noir*.

Le musée Cognacq-Jay proposait des « récits vénitiens » en musique en écho à l'exposition *Sérénissime, Venise en fête, de Tiepolo à Guardi* alors que la Maison de Balzac présentait des lectures autour de l'exposition *Une passion dans le désert*.

Le Musée Cernuschi, proposait une dégustation de thé, un atelier d'initiation au dessin et un atelier de modèle vivant à l'occasion de l'inauguration de l'accrochage *Pan Yuliang artiste chinois du XXe siècle*.

À la maison de Victor Hugo, 1 075 personnes ont pu apprécier la déambulation théâtrale et musicale autour de l'œuvre *Hernani* en extérieur dans le cadre de la place des Vosges.

Les visiteurs du musée Zadkine ont quant à eux « appris à regarder autrement » lors des ateliers de prise de conscience par le mouvement d'Élisabeth Jacquet alors qu'une lecture des *Lettres d'oflag* était proposée au musée du général Leclerc de Hauteclocque et de la libération de Paris - musée Jean Moulin.

Une attention particulière est consacrée au jeune public à travers le dispositif *La classe, l'œuvre !* mis en place en 2012 par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le temps d'une soirée, les élèves se font médiateurs de culture en présentant aux visiteurs des œuvres qu'ils ont étudiées tout au long de l'année.

Cette opération associe un établissement scolaire et un musée. Les élèves de classes primaires, collèges et lycées sont invités par leurs enseignants et les équipes du musée à interpréter une œuvre de la collection et à s'en inspirer. Il revient aux classes de proposer une médiation libre afin de transmettre ce que leur évoque l'œuvre.

Celles-ci prennent des formes diverses (textes, bandes dessinées, photographies, productions plastiques, vidéos, performances chorégraphiques, musicales ou théâtrales, etc.). Elles peuvent être présentées aux visiteurs des musées, le soir de la NEM.

Il n'y a, en revanche, d'actions spécifiquement destinées au public du champ social que dans la mesure où elles trouvent à s'insérer dans le cours général de la programmation. Les horaires tardifs et le flux important de visiteurs s'opposent à une prise en charge adaptée spécifique.

2.3.2.2. Un dispositif de médiation renforcé qui prolonge l'action régulière des musées

Les actions de médiations mises en œuvre par les musées de la Ville de Paris prennent plusieurs aspects contribuant à l'élargissement des publics. La NEM s'inscrit dans un dispositif permanent dont elle complète la variété sans la reproduire, il serait donc insuffisant de parler de la médiation mise en place par ces établissements lors de l'événement sans la replacer dans un ensemble qui explique les choix faits en fonction du contexte et de priorités liées à son caractère ponctuel et visant le grand public.

Outre la gratuité d'accès aux collections permanentes, la politique tarifaire a été adaptée dès 2014 pour réduire les obstacles économiques à la fréquentation des musées, avec la gratuité des expositions pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux, tandis que la Carte Paris Musées à 40 € (20 € pour les moins de 26 ans) a été mise en place dès septembre 2013 et compte désormais près de 11 000 adhérents.

Les jeunes publics font l'objet de nombreuses offres de partenariat et d'activités, que ce soit dans le cadre éducatif ou familial : formation des animateurs scolaires, visites-ateliers à destination des centres de loisirs, parcours-jeu, audioguides adaptés au jeune public, publications destinées aux enfants, plateforme internet spécifique *Paris Musées Juniors* proposant visites virtuelles et jeux en ligne ou encore activités culturelles sur site : visites contées, anniversaires, week-end famille.

D'autres actions de médiation visent plus particulièrement le public des adolescents et jeunes adultes qui apparaissent comme un segment de la population peu présent dans les musées. Le programme Paris Musées OFF s'adresse au public jeune pour l'inviter à venir découvrir les expositions autrement en proposant une programmation d'événements pluridisciplinaires et insolites dans les musées de la Ville de Paris : performances artistiques, projections en plein air, musiques électro-acoustiques et spectacle vivant s'appuient sur les réseaux sociaux avec la page Facebook Paris Musées OFF.

Par ailleurs, de nombreuses actions de médiation visent les publics du champ social.

- Depuis 2015, Paris Musées propose chaque semestre un programme de visites à l'ensemble des centres d'hébergement (CHRS, CHU, ESI et PSA)²⁹ du Centre d'action sociale de la Ville de Paris. Une dizaine de séances sont proposées : visites promenades dans les quartiers, visites contées pour les familles, ateliers... Ce programme permet aux travailleurs sociaux de mobiliser en interne les hébergés et de mélanger les publics lors des séances au musée. Chaque semestre une cinquantaine de résidents sont mobilisés.
- Des liens privilégiés ont été tissés avec les réseaux associatifs de la politique de la Ville, de l'éducation populaire, de l'action sociale et de l'insertion. Des conventions ont été engagées notamment avec la Mission locale de Paris et le Secours catholique et des partenariats ont été mis en œuvre avec les associations de lutte contre la grande exclusion (Aurore, Emmaüs Solidarité, Samu social).
- Des actions s'adressent aux enfants relevant de l'Aide sociale à l'enfance dans le cadre d'un partenariat avec la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé du Département de Paris ; plusieurs établissements de protection de

²⁹ CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, CHU : Centre d'hébergement d'urgence, ESI : Espace solidarité insertion, PSA : Permanence sociale d'accueil

l'enfance ont participé à des activités de médiation dans les musées de la Ville de Paris en 2016. Environ 40 séances ont été mises en place, bénéficiant à 350 participants.

- Pour l'apprentissage du français, des livrets « J'apprends le français » ont été réalisés pour développer des actions dans les musées de la Ville de Paris avec des associations ou des centres sociaux s'adressant aux primo-arrivants, mineurs isolés étrangers, migrants et réfugiés qui suivent des cours d'alphabétisation, de français langue étrangère, ou des ateliers sociolinguistiques.
- Dans les hôpitaux des actions ont été menées depuis plusieurs années auprès des enfants et adolescents scolarisés au sein du Pavillon de l'enfant et de l'adolescent, dépendant du Service de psychopathologie de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.
- Les activités de médiation des musées ont aussi intégré le contenu pédagogique des programmes d'accompagnement des jeunes Parisiens de 16 à 25 ans en insertion socioprofessionnelle dans le cadre du partenariat avec la Mission locale de Paris.

La médiation en direction des publics en situation de handicap fait également l'objet d'actions significatives. L'offre culturelle à destination de ce public a été fortement développée et plusieurs initiatives innovantes ont vu le jour dont on peut citer quelques exemples.

- Des activités plastiques en langue des signes ont été développées notamment au musée Galliera et au Musée d'art moderne, permettant de découvrir les œuvres en transmettant les notions essentielles du dessin et de la couleur grâce à l'exploration de techniques comme le graphite, le pastel ou la peinture acrylique...
- La plupart des musées ont été équipés de boucles magnétiques pour audiophones permettant au public malentendant de suivre des visites guidées.
- de nombreux outils et matériels bénéficient désormais à cette médiation, certains pouvant être mis à disposition des visiteurs libres : supports tactiles ou multisensoriels, cartels/fiches en braille, documents en relief ou en gros caractères, visio-guides, boucles à induction, fauteuils roulants...
- Des activités pour public en situation de handicap psychique et mental ont été développées grâce au soutien d'Entreprendre pour Aider, fondation ayant vocation à soutenir des organismes spécialisés dans le traitement des troubles psychiques et neurocognitifs et de mettre l'art au service de la santé mentale. Ainsi, des ateliers sensoriels en famille accessibles aux enfants en situation de handicap psychique et mental ont pu être mis en place au Musée d'art moderne à travers la danse et les arts visuels. Des ateliers « les œuvres en parfum » ont également été développés où le public découvre les œuvres du musée à travers les parfums qu'elles suggèrent, l'intervenante guide le visiteur dans un espace olfactif et coloré.

2.4. Nuit Blanche

2.4.1. L'expérimentation artistique présentée au grand public

2.4.1.1. Un outil de médiation pour populariser l'art contemporain

La Nuit Blanche est en soi une démarche de médiation qui permet de présenter la création artistique contemporaine au grand public, l'ambition de démocratisation de l'accès à la culture est inscrite dans le principe même de l'événement avec l'accès gratuit aux œuvres dans des conditions qui visent à toucher le public le plus large.

L'organisation permet la présentation d'environ trente œuvres pour la programmation IN et un peu plus d'une centaine en OFF chaque année. Rappelons que les choix des œuvres pour le IN est effectué par la direction artistique qui détermine les sites des parcours et le thème de l'édition. Les œuvres du OFF sont intégrées sur le programme après habilitation accordée par la mission Nuit Blanche de la DAC et la direction artistique, elles peuvent ne pas s'inscrire dans le thème qui sert de fil directeur aux choix du IN.

Le nombre d'œuvres présentées s'associe à une grande variété des moyens utilisés et des modes de présentation au public : l'édition 2017 du IN, qui illustre une évolution progressive et régulière de l'événement vers une plus grande diversification, associe des œuvres ayant pour support des vidéos, des installations sonores, des projections lumineuses, des performances, des chorégraphies, des lectures, des installations, la publication de messages en trois dimensions produits de manière interactive avec les spectateurs et un « bal pop » avec orchestre... Le OFF ouvre encore davantage la variété des modes d'expression artistique avec des performances musicales, des parcours sensoriels, des expositions.

Il en résulte un questionnement sur la relation entre œuvres et supports. L'objet de la création artistique n'est plus facilement identifiable par sa forme ou la nature de la relation qu'il établit avec le spectateur. Celui-ci est invité à s'interroger sur ce qu'il voit ou entend, par le fait qu'il est confronté à la variabilité des situations et des sensations qui y sont associées.

Une part importante des œuvres est éphémère ou est présentée pour la première fois, leur nature expérimentale laisse une part à l'imprévu, ou à l'inattendu, et les interprétations demeurent ouvertes. Les présentations faites par les artistes, les explications qu'ils portent sur le sens et la démarche de leur travail, laissent percevoir une part non exprimable, autrement que par les œuvres elles-mêmes. Le médiateur doit prendre en compte la dimension irrationnelle de la création et inviter les spectateurs à la partager.

Les œuvres présentées fonctionnent parfois sur le principe de la médiation vers des œuvres plus anciennes en contribuant et illustrant cette invitation au questionnement : la reprise de textes classiques, la transformation d'édifices remarquables au moyen de projections ou d'objets insolites, l'interprétation de partitions musicales étirées sur la durée de la Nuit Blanche³⁰ sont autant de sollicitations à chercher un sens nouveau, ou des émotions esthétiques inhabituelles autour d'œuvres dont la compréhension semblait déterminée par leur inscription dans un contexte stable que la Nuit Blanche permet de remettre en cause.

L'art contemporain présenté par Nuit Blanche a par ailleurs recours à la dynamique des créations interactives pour lesquelles le public est invité à contribuer à la réalisation de l'œuvre ou à la faire évoluer et réagir en utilisant les nouvelles technologies. Cette tendance était déjà très présente en 2014 avec, par exemple, *Beyond Bitmaps* de Laura Manelli et Frédérick Thomson entre scénographie interactive, performance sonore immersive et jeu vidéo ou *Mibni Burble Paris* du collectif Umbrellium où le public était invité à agir sur la couleur de ballons flottant place de l'Hôtel de Ville. En 2017 on a pu en trouver la continuité dans *Marée de lettres* de Invisible playground network ou *I love transmédia* de Mathieu Tercieux, devant la Gaîté lyrique, proposant des projections

³⁰ *Le songe de Poliphile* qui servait de fil rouge à la programmation 2016 en est un exemple. La même année, on trouvait également *Le sermon sur la mort de Jacques-Bénigne Bossuet* lu par Gwenaël Morin à Saint-germain l'Auxerrois ; *Cote 15,28 l'amour déborde*, modification de la façade de la Conciergerie par Pierre Delavie ; *Erik Satie, Vexation*, performance musicale à l'orgue par Benjamin Alard & Vincent Rigot et l'Association des Grandes Orgues de Saint-Louis en l'Île...

cartographiques à même le sol, qui s'enrichissent de la présence de promeneurs joueurs dont les mouvements modifient les représentations.

La logique de l'échange s'est également développée en s'appuyant sur les œuvres conçues avec la participation du public qui invitent à partager et approfondir le questionnement sur les relations entre l'artiste et le spectateur, l'œuvre et l'action, l'art et le partage en s'inscrivant dans une vision de la médiation qui vise à associer le spectateur à la réalisation de l'œuvre. L'installation *Upstream* d'Isabelle Grosse sur le parvis de l'Hôtel de Ville lors de Nuit Blanche 2005 a été la première à solliciter la participation active du public. Le terrain de football cabossé (*Sans titre*) de Priscilla Monge à Stalingrad a pris le relais en 2009, suivi par le terrain de jeux pour enfants géant de Palle Nielsen, la réactivation de « *The model* » en 2013, les différents Bals Pop au CENTQUATRE, l'appel lancé aux détenteurs de la carte Paris citoyen pour la *Parade olympique* de Fabrice Hyber et *l'Atelier des cœurs brisés* d'Estelle Delesalle et de Jean-Marc Ferrari lors de leur performance intitulée *De Amore* en 2016. Nuit Blanche 2017 aura été marquée par la participation de 300 danseurs amateurs aux *Mille et une danses* d'Olivier Dubois sous la Canopée des Halles ainsi que de 28 autres danseurs amateurs pour le spectacle de La Horde à la Halle Hébert.

« *Faire œuvre commune* », fil conducteur de l'édition 2017 choisi par sa directrice artistique, Charlotte Laubard, reflète une logique de co-construction du sens et de l'œuvre : « *Cette Nuit Blanche entend montrer des projets artistiques qui agencent différents modes de collaboration et des œuvres qui s'attachent à représenter le faire-ensemble ou à interroger la notion de commun. Du duo au collectif d'artistes, du groupe pluridisciplinaire aux dispositifs activant la participation du public, elle présente des projets qui cherchent à faire bouger les lignes, les perceptions, les représentations... Elle assume souvent, du fait de cette confrontation avec la subjectivité de l'autre, une hétérogénéité, une hybridité qui me semblent plus en phase avec la complexité du monde.* »

L'art contemporain fonctionne en générant des interrogations sur la société, justifiant un événement important de démocratisation culturelle tel que Nuit Blanche malgré la difficulté que peut soulever la confrontation aux œuvres présentées.

Plus que dans la théorisation ou à la tentative de vulgarisation de concepts qui soutiendraient la démarche artistique, la médiation de Nuit Blanche s'appuie sur le partage des lieux, des œuvres et des questionnements pour permettre au plus grand nombre de connaître les évolutions de la création contemporaine.

2.4.1.2. Le choix d'aller vers des publics divers en utilisant des lieux inattendus

Le choix des lieux de présentation des œuvres permet d'apporter l'art au public en sortant du cadre des musées et espaces culturels, sans les exclure, en étant présent dans l'espace public et dans des lieux qui répondent à d'autres usages.

La programmation de Nuit Blanche se construit par la mise en relation des œuvres et des sites. La direction artistique doit rechercher l'adéquation entre les espaces envisagés et les propositions artistiques qui lui sont faites³¹. L'événement a été conçu pour faire vivre

³¹ L'utilisation de la Canopée des Halles en 2017 nécessitait une performance à l'envergure de l'espace disponible, le travail de chorégraphie proposé par Olivier Dubois répondait à cette exigence alors que le procès de la fiction du collectif *Le Peuple qui manque* trouvait tout naturellement sa place dans la salle des séances du Conseil de Paris.

des lieux autrement, le temps d'une nuit, et ce faisant opère une médiation visant à donner à la présence de l'art dans la Ville une fonction de reformulation de l'usage des espaces et des représentations sociales qui y sont attachées. La médiation agit en ce sens pour valoriser un patrimoine commun, apportant la satisfaction de partager simultanément des lieux et des objets culturels qui les occupent et y suscitent l'intérêt.

Tableau 7 : Implantation géographique des parcours Nuit Blanche depuis la création

Edition	Thème	Emprise géographique
2002	Non précisé	20 lieux (Hôtel de Ville, piscine Pontoise, rue Oberkampf, Tour Eiffel, anciennes Pompes Funèbres...)
2003	6 thèmes	Centre (Lumière), Gaîté Lyrique (Atelier collectif), Cité Universitaire (Ateliers expérimentaux), Rive Gauche (Interactivité), Canal Saint-Martin (Illuminations) Musée d'Art Moderne
2004	3 thèmes : Plus vrai que nature, Nuit des temps, Aiguilles de minuit	4 zones : nord, sud, centre-ouest et centre-est
2005	Le parcours, pour arriver à l'oeuvre, son environnement, sa pertinence vis-à-vis de l'espace qu'elle occupe, compte tout autant que l'oeuvre elle-même."	Parcours définis : Central do Paris (centre), Nouvelles Vagues (le long de la Seine, surtout rive gauche), Drôles d'endroits (est) Nuit de fête (nord est), Les chemins du Paradis (nord), Château de Versailles (ouest)
2006	Métissage et croisement des cultures	la Goutte d'Or, le Marais, Bercy/Tolbiac, Beaugrenelle, Carpentier et Champs-Élysées/Concorde
2007	Arts numériques et arts de la rue, autour de la ligne 14	Des Batignolles aux Olympiades
2008	Gares, églises et tours	Eglises Saint-Roch, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Eustache...
2009	Rencontre entre les œuvres d'aujourd'hui et les lieux historiques	Parc des Buttes-Chaumont Quartier du Marais Quartier Latin
2010	Promenade et intime, disparition des lucioles	zone Ouest : colline des musées zone Centre : Ile Saint-Louis, Cité et Marais zone est : quartier de Belleville
2011	Le Temps : la durée, l'éphémère, l'immédiat	Parcours Nord : des Batignolles à Anvers et de Montmartre à la nouvelle-Athènes Parcours Centre : Marais et Hôtel de Ville
2012	Paris à l'infini, le long de la Seine	Déambulation de 10 km, du chantier de Beaugrenelle (15ème) jusqu'au Centre Multifilière d'Ivry sur Seine
2013	Flux et Fluxus	4 parcours et 4 éléments : Berges de Seine, Canal Saint-Martin, Marais-République, Belleville - Ménilmontant
2014	Grande randonnée artistique	Traversées de Paris du Nord au Sud et d'Est en Ouest : 13ème arrondissement (street art), 15ème arrondissement (performance), Montparnasse (arts numériques), Parc Montsouris (art et nature), Hôtel de Ville (futurs composés), Quartier Latin (humanités)
2015	Le climat	Deux parcours reliés par une tangente et un point d'accueil à l'Hotel de Ville : parcours Nord- Ouest (et jusqu'à Aubervilliers) et parcours Nord-Est
2016	Le Songe de Poliphile (le retour des temps désirables)	Des Berges de Seine au Grand Paris (Société Grand Paris - Saint-Denis) à l'Île-Saint-Germain (Issy-les-Moulineaux)
2017	Faire oeuvre commune	Parcours Nord et Parcours Centre

Source : IGVP, à partir des documents transmis par la Mission Nuit Blanche (DAC)

Un autre principe auquel l'événement est resté attaché est de présenter les œuvres dans des sites qui ne sont en principe pas ouverts au public ou dont la fonction première n'est

pas artistique, favorisant une présence de l'art hors des lieux dédiés à la culture. À titre d'exemple, l'édition 2017 a eu recours aux entrepôts de la Halle Hébert désaffectés par la SNCF, mais aussi à des établissements scolaires ou sportifs (gymnases, piscine), des bâtiments religieux et des espaces privés. L'art contemporain peut y paraître plus accessible, mais il y gagne aussi d'être associé à la découverte et à la remise en cause des cadres officiels dans une logique du détournement, entendue comme la capacité de l'art à contribuer à réinventer le quotidien.

L'action exemplaire menée par l'association Art, culture et foi (cf. : 2.2.2.4.) permet, en particulier, chaque année l'ouverture d'une quinzaine d'édifices culturels où l'art contemporain est, sauf exception, peu présent, alors qu'ils sont par ailleurs souvent riches d'objets culturels d'un grand intérêt. L'importance de son rôle de médiation est, de ce fait, indéniable. L'association diffuse elle-même une information sur les sites concernés à l'attention de leurs usagers habituels. Cette participation permet de toucher des publics pour lesquels la valeur artistique est parfois conditionnée par des validations historiques ou esthétiques qui font obstacle à la fréquentation ou à la reconnaissance des lieux de création contemporaine.

Le principe des parcours sur lesquels sont déployés les œuvres du IN, qui vont susciter et déterminer les initiatives du OFF, s'est imposé après les premières éditions. La Nuit Blanche prend traditionnellement place pour partie dans le centre de Paris, mais les quartiers populaires éloignés sont également investis à tour de rôle. Elle donne ainsi l'occasion de valoriser les établissements culturels et les lieux de création qui y sont présents en permettant parfois aux habitants des quartiers concernés de découvrir leur présence ou leur utilité.

Les parcours permettent la mise en valeur de la richesse culturelle locale et une découverte de sites par une fonction inhabituelle de partage de la culture qui rendent à ces lieux parfois délaissés une image positive et créatrice qui rejaillit sur ses habitants et renforce l'animation des quartiers : le parcours nord de l'édition 2017 a permis la mise en avant de collectifs d'artistes présents sur les XVIII^{ème} et XIX^{ème} arrondissement, a porté l'attention sur les équipements publics de la Halle Pajol, le Cent-Quatre ou sur l'Aérosol, lieu de création éphémère installé dans la halle Hébert, alors que l'image du quartier avait surtout été associée aux campements des migrants demandeurs d'asile au cours des derniers mois.

La présence d'œuvres dans la rue contribue à modifier l'image de l'espace public en soulignant son rôle de rencontre et de partage. La projection d'œuvres vidéo à la sortie de la station de métro Rosa Parks, sur la façade de la gare de l'Est ou l'exposition *Posters for tomorrow* pendant une semaine sur la halle Pajol, touchent un public qui ne fait pas de démarche particulière pour participer à l'événement mais se trouve confronté aux œuvres dans ses déplacements quotidiens.

Les thèmes de Nuit Blanche sont souvent liés au métissage, outre que des artistes de nombreuses origines sont sollicités pour y participer, les sujets traités sont fréquemment ouverts sur d'autres cultures, ou pour le moins dégagés d'une appartenance culturelle trop étroite. Le recours aux nouvelles technologies et les emprunts à des traditions diverses pour servir un dessein contemporain contribuent à réduire les difficultés d'appréhension qui seraient liées à des codes culturels fermés.

Alors que la démarche de médiation développée dans les musées vise à faire entrer et fidéliser les publics en leur offrant des modalités d'accès aux œuvres plus proches de leurs attentes, Nuit Blanche apporte aux publics des créations qui viennent se greffer sur leur environnement.

2.4.2. Un dispositif de médiation accompagne l'événement

2.4.2.1. L'effort de médiation est exceptionnel

Pour favoriser l'accès de tous les publics aux œuvres présentes sur le parcours de NB, de nombreux supports de médiation sont déployés comprenant des livrets de présentation, une présence sur Internet et une application mobile de présentation des œuvres. Le dispositif de médiation sur site repose cependant sur une présence humaine associée à un travail préalable en lien avec le secteur associatif pour l'organisation d'un accompagnement de visites adaptées à différents publics.

◆ Les médiateurs recrutés pour l'événement

Un dispositif structuré de médiation générale reposant sur le recrutement³² de 80 médiateurs culturels issus du milieu artistique (étudiants ou professionnels diplômés en art) est mis en œuvre. Ils sont répartis entre 19h et 1h du matin sur l'ensemble du parcours, en majorité auprès des œuvres auxquelles ils sont affectés par groupes de deux ou plus en fonction du lieu, ou sont chargés d'accompagner des groupes, ou encore sont disponibles sur les points information.

Facilement identifiables par leurs coupe-vent roses fluorescents, ils ont comme mission d'orienter les visiteurs sur les parcours, de les informer sur le contenu et le contexte des projets artistiques présentés dans le IN, ou d'engager le dialogue pour susciter une réaction et une interrogation du spectateur face aux œuvres ou performances proposées.

Une formation de deux jours leur est dispensée la semaine précédant la NB, au cours de laquelle ils disposent de supports écrits, de conseils et de retours d'expérience des organisateurs et des médiateurs présents sur les éditions précédentes. Une présentation du thème et des parcours leur est faite par la directrice artistique et des rencontres sont organisées avec une partie des auteurs des œuvres programmées. Ils sont invités à compléter leur information de façon plus personnelle par des recherches individuelles et disposent en plus d'un espace web sur lequel ils peuvent retrouver l'intégralité des supports de l'événement ou communiquer avec la production artistique et leurs collègues médiateurs.

En parallèle, près de 600 agents de sécurité sont présents sur les sites de NB pour assurer la surveillance des lieux et faciliter leur accès. Ceux-ci ne sont pas en charge de la médiation à proprement parler, mais sont fréquemment sollicités par les visiteurs qu'ils peuvent diriger vers un médiateur ou un point d'information. Ils contribuent de fait au sentiment de confiance que le public peut retirer d'une présence qui contribue à sa protection et son orientation sur les parcours.

◆ Le budget

Si le pilotage de l'opération est confié à la Direction des Affaires Culturelles, qui œuvre en transversalité avec d'autres directions de la Ville³³, la production des œuvres Nuit Blanche

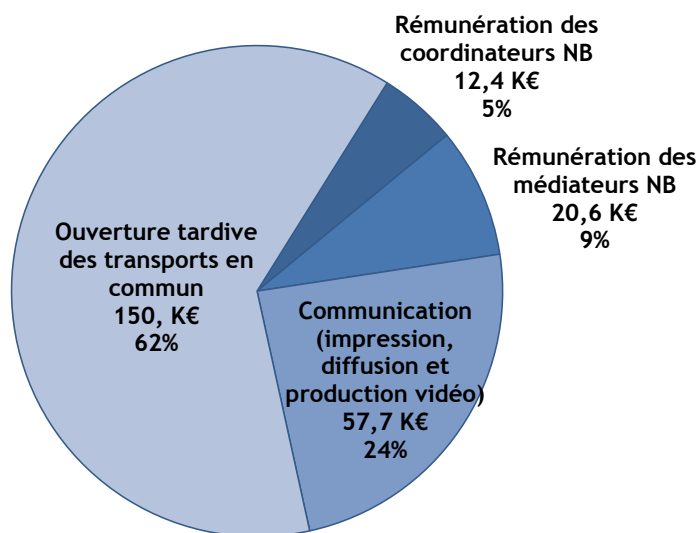
³² Cf. annexe 5 : annonce pour le recrutement des médiateurs 2017 parue sur le site jobculture.fr.

³³ Ces dernières apportent leurs moyens et leur savoir-faire afin d'accueillir le public, promouvoir l'opération et veiller au respect des conditions de sécurité. Depuis 2013, Nuit Blanche développe également des liens avec les mairies d'arrondissement par le biais d'une dotation spécifique intégrée au marché de production.

est pour sa part assurée dans le cadre d'un marché public de services³⁴. Le marché contractualisé pour la période 2016-2019 dispose d'un montant annuel de 1 260 000 euros TTC pour la partie forfaitaire concernant le montage événementiel, hors partenariats éventuels.

Pour ce qui relève des dépenses de médiation et d'accompagnement des visiteurs au sens large, a notamment pu être identifié un montant de près de 240 700 € réparti comme suit :

Graphique 4 : Répartition des dépenses de médiation et de communication pour la NB 2017



Source : Mission Nuit Blanche (DAC) et Département Information dans la Ville DICOM

◆ La médiation en lien avec le secteur social et associatif

L'investissement associatif qui accompagne la tenue de l'évènement contribue pour une bonne part à la dynamique de médiation mise en œuvre, notamment à destination de publics du champ social et des familles. Ainsi, sont proposés :

- des balades contées, organisées par des bénévoles, permettant de découvrir en groupe les parcours et les œuvres et de profiter de textes poétiques donnant une autre vision de la nuit et des lieux,
- des balades courtes et ludiques, à destination des familles, organisées par des associations spécialisées dans la médiation culturelle à destination du jeune public,
- des formations à destination des médiateurs-relais volontaires issus du champ social (Samu social, petits frères des pauvres, Emmaüs,...) pour leur permettre d'accompagner leurs bénéficiaires et ainsi contribuer, au-delà même de l'approche artistique visée par l'évènement, à se réapproprié ensemble l'espace parisien le temps d'une nuit,
- des balades à bicyclette, organisées par paris bike tour, permettant de découvrir

³⁴ Marché à procédure adaptée ancien article 30, relatif à un marché de production déléguée, prévu pour trois ans.

les parcours par un moyen de locomotion douce,

- des visites ciblées aux personnes en situation de handicap, avec un accompagnement adapté à chaque situation : des souffleurs d'image décrivent aux malvoyants les œuvres présentées, une association organise une visite en langue des signes française, une application audiospot est mise à disposition sur iPhone et Android proposant des informations géolocalisées et accessibles aux visiteurs déficients visuels ou auditifs, un site internet répertorie l'accessibilité des lieux de nuit blanche pour les personnes à mobilité réduite,
- une dizaine de balades pour les voyageurs sont également proposées par des associations, dispensées en langue étrangère (anglais, espagnol, italien...) et les applications dématérialisées contenant les informations de géolocalisation et d'accessibilité sont également traduites en anglais,
- des ateliers et rencontres sont par ailleurs mises en œuvre, à destination des écoles ou des étudiants en art dans certains quartiers (halle pajol, gaîté lyrique). ils permettent l'implication directe de ce public à la réalisation de créations graphiques et de témoignages visuels et sonores qui seront intégrés au projet de l'artiste,
- Enfin, des appels à participation tout public, via les réseaux sociaux, sont ouverts en amont de la NB par certains artistes, afin de recruter des volontaires sur la performance programmée. En 2017, pour exemple, ce sont près de 300 danseurs amateurs qui ont été appelés à intégrer la performance d'Olivier Dubois pour interpréter des scènes dansées sous la Canopée des Halles.

2.4.2.2. Des résultats difficiles à appréhender (IN, OFF, action des associations partenaires)

Comme pour toute manifestation de grande ampleur sur l'espace public, la production d'un bilan de l'action de médiation apparaît complexe à mettre en œuvre.

◆ Nuit Blanche est une démarche de médiation

Permettre l'accès du public le plus large à l'art contemporain est le premier objectif de médiation associé à l'événement. Il est atteint si l'on considère que l'importance du nombre de visiteurs, témoignant de l'intérêt du public pour les lieux et les projets retenus, reste soutenue.

Après une première édition 2002 marquée par une affluence de 500 000 personnes, très supérieure aux prévisions des organisateurs, la Nuit Blanche attire annuellement entre un et deux millions de visiteurs. Les aléas exogènes, de type météorologique ou grand événement médiatique simultanément-comme une rencontre sportive nationale, n'ont semblé-t-il que rarement impacté la fréquentation des diverses éditions. Si l'affluence sur les espaces ouverts (places, bords de Seine) s'évalue et s'apprécie sans pouvoir faire l'objet d'un dénombrement, les files d'attente sur les lieux fermés où un comptage est possible renseignent sur la réussite de la Nuit.

En 2017, le procès fictif organisé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville a généré jusqu'à une heure avancée une très longue file d'attente tout comme l'accès à la performance son et lumière de l'église Saint Merri, la taille du lieu et les conditions de sécurité limitant le nombre de spectateurs pour éviter l'engorgement à l'intérieur de l'édifice. Pour les dernières éditions, la production déléguée a, autant que possible, orienté plus fréquemment le choix des sites vers les espaces ouverts permettant d'éviter les points de congestion sur les parcours.

◆ L'évaluation des actions de médiation mises en œuvre en accompagnement de l'événement Nuit Blanche semble plus complexe à appréhender

Évaluer l'utilité et l'efficacité du déploiement des équipes de médiation NB de manière rigoureuse nécessiterait de mesurer le nombre de visiteurs les ayant sollicités pendant la nuit, sur les œuvres du parcours officiel pour lequel la médiation a été mise en œuvre et structurée. Cette approche ne permettrait toutefois pas de savoir si les sollicitations ont pour objet une simple demande d'orientation ou d'ordre logistique ou si elles ressortent de la volonté de comprendre ce qui est présenté. Ces évaluations ne sont pas réalisées, elles seraient techniquement très difficiles à mettre en œuvre et comporteraient de nombreux biais d'interprétation.

Les membres de la mission IG, présents sur les parcours de l'édition 2017, ont pour leur part constaté que les sollicitations des médiateurs avaient pour motifs (dans un ordre décroissant de fréquence, mais non exhaustif) :

- 1- l'orientation et la logistique sur le parcours (horaire, demandes du programme imprimé, lieux),
- 2- la nature de la performance présentée,
- 3- plus rarement, les objectifs de l'artiste dans la présentation proposée.

L'impact des actions de médiation menées par les associations bénévoles reste de même difficile à évaluer et passe par l'appréciation du public. Pour exemple, la mission a participé à une balade contée poétique entre l'île Saint-Louis et l'église Saint-Merri, organisée par une association relevant du secteur culturel, et non du champ social, pour un groupe d'une dizaine de personnes préinscrites. Au fil du parcours, le support conté permettait d'approcher les performances présentées dans le IN, une médiatrice Nuit Blanche, dédiée au groupe, apportait des informations sur leur contexte et sollicitait la sensibilité du groupe sur ce qui était observé. Si les visiteurs paraissaient intéressés, ils ne se formalisaient pas de ne pouvoir, à deux reprises, accéder aux performances (procès fictif à l'Hôtel de Ville et son et lumières à l'église Saint-Merri). La Nuit Blanche a permis à ce groupe de parcourir la ville et la nuit autrement, avec en plus la présence éphémère des œuvres, mais celles-ci ne paraissaient pas être la motivation principale de la balade.

De même, l'accompagnement d'un groupe d'Emmaüs (huit personnes encadrées par deux animateurs socio-éducatifs dont l'un avait été formé en tant que médiateur-relais) a permis de constater que l'objectif principal de la participation à la Nuit Blanche est de partager ensemble un bon moment de découverte de la ville, illuminée et animée. Les œuvres du parcours suscitent l'intérêt, mais agissent d'abord comme truchement dans la démarche de participation à un événement social, tout en suscitant cependant l'échange d'appréciations entre les membres du groupe sur les propositions artistiques.

La même impression se dégage de la visite faite par un groupe formé par une association d'accueil des migrants sur le parcours nord du quartier la Chapelle. La découverte des œuvres du parcours dans l'ambiance festive de la Nuit Blanche suscite des réactions d'étonnement, de satisfaction ou de désintérêt, peu d'interrogations sur la démarche des artistes ou le contexte de la création des œuvres. Quelques échanges se font sur leur contenu. La satisfaction des participants est manifeste parce que l'instant partagé est vécu comme un temps de détente hors du quotidien, que les œuvres permettent de mettre momentanément entre parenthèses.

◆ La médiation dans le OFF

En parallèle de l'offre structurée inscrite sur le parcours IN³⁵, la programmation OFF se caractérise par une libre organisation de performances ou d'œuvres dont la tenue est validée par la mission Nuit Blanche de la DAC. Il n'y a pas de financement par le budget de la collectivité à l'exception des crédits mis à disposition des mairies d'arrondissement à cette fin. De fait, aucune coordination spécifique entre ces présentations n'est organisée hormis leur inscription sur le programme officiel, ni aucune médiation dédiée à leur accompagnement, hormis celle des artistes présents sur les sites qui organisent individuellement leur communication s'ils le souhaitent. Plus d'une centaine de projets sont présentés dans le OFF et contribuent par leur présence et leur attrait à alimenter la fréquentation globale de la Nuit, pouvant de fait servir de vecteur de médiation à la programmation IN, et réciproquement.

³⁵Pour mémoire, la programmation IN fait l'objet d'une sélection, d'un encadrement et d'une prise en charge matérielle par une direction artistique puis d'un accompagnement médiatique et physique des œuvres lors de la Nuit : guides, ligne de marquage au sol entre deux œuvres, présence de médiateurs,...

3. BILAN DES ACTIONS DE MÉDIATIONS OBSERVÉES ET BONNES PRATIQUES À DÉVELOPPER

3.1. Classification des actions de médiation dans une approche par objectifs

L'ensemble des actions observées dans le déroulement des quatre grands événements qui ont été retenus pour la présente étude déborde largement la conception restreinte de la médiation centrée sur la relation entre un médiateur qui transmet et un public qui reçoit des informations. Il est apparu nécessaire de répartir les diverses formes de médiation selon leur objet pour formuler des objectifs différenciés, susceptibles de renvoyer aux priorités de la Ville en matière culturelle et ainsi parvenir à une évaluation objective des résultats atteints et des risques à prévenir.

3.1.1. Les différentes approches des objectifs de la médiation

3.1.1.1. Démocratiser l'accès à la culture

La médiation est destinée à établir un lien entre les œuvres culturelles et le public le plus large. Elle vise à lever les difficultés matérielles et intellectuelles qui font obstacle à cette mise en relation. Elle relève d'un objectif de démocratisation culturelle visant à permettre au plus grand nombre de profiter des œuvres culturelles relevant du domaine public, partager entre tous les valeurs culturelles développées par la collectivité et limiter de manière équitable les obstacles économiques et sociaux aux pratiques culturelles.

3.1.1.2. Faire découvrir et comprendre des démarches nouvelles

La médiation est aussi un mode de développement de la richesse culturelle partagée qui permet la mise en contact du public avec des biens culturels qui ne font pas partie de la culture dominante en faisant découvrir des formes culturelles méconnues du passé, comprendre l'apport d'autres cultures, connaître la création contemporaine et en permettant de sensibiliser le public aux problématiques de la recherche et de la conservation des biens culturels.

3.1.1.3. Favoriser le développement personnel

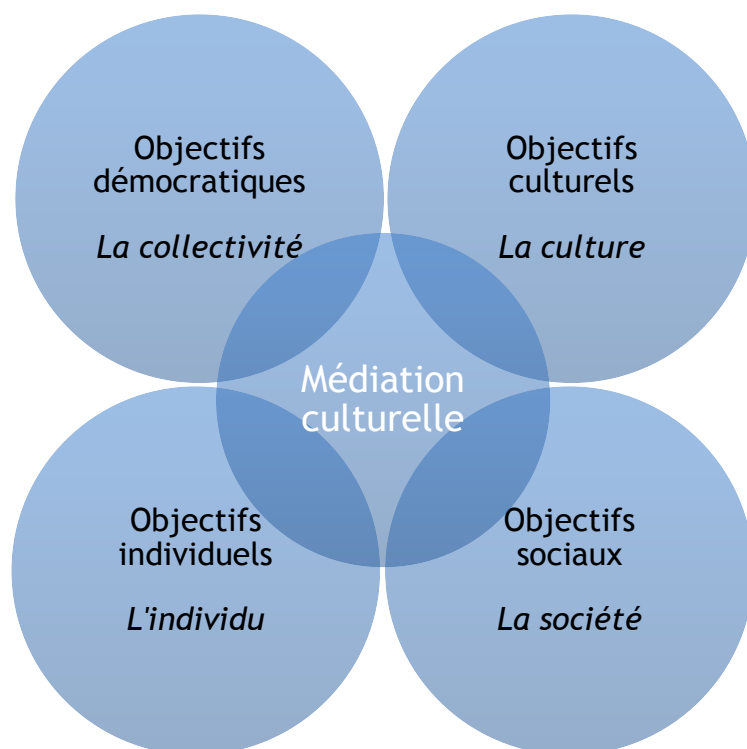
La maîtrise des connaissances et compétences culturelles et artistiques est une condition de la reconnaissance par autrui tout en permettant de progresser individuellement dans la maîtrise de son existence. Bénéficier du partage d'expériences culturelles enrichit la perception que chacun a du monde, condition de l'ouverture du jugement personnel. Il s'agit d'accroître les connaissances et les compétences de chacun, de favoriser la promotion sociale, développer l'esprit critique et donner l'envie des pratiques artistiques.

3.1.1.4. Favoriser le vivre ensemble

Le fait culturel est étroitement lié au fait social et la médiation culturelle désigne le processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social. Elle favorise la compréhension, la tolérance et l'engagement en suscitant la créativité et la solidarité. Elle peut aussi permettre la réduction des barrières psychologiques et sociales entourant l'exclusion de groupes marginalisés. Elle vise ainsi à intégrer les populations venant de cultures différentes, permettre l'expression pacifique des différences entre les groupes sociaux, favoriser le débat et la tolérance par la compréhension de la culture d'autrui et Permettre les échanges, les pratiques collectives, le partage.

Les objectifs ainsi présentés s'inscrivent dans quatre sphères et les modalités de médiation jouent d'une palette d'actions visant à faire évoluer chacune d'elle par une mise en relation entre le public et les œuvres culturelles.

Figure 1 : Orientations des objectifs de la médiation culturelle.



Source : IGVP

3.1.2. Les risques de ne pas atteindre ces objectifs

Les grands événements culturels rassemblent ces objectifs et les mettent en œuvre à leur échelle en concentrant, sur une durée courte et un espace étendu, une très grande partie des modalités de médiation habituellement présentes dans la vie des établissements et événements culturels de moindre ampleur, mais utilisées de manière plus diluée pour des publics moins nombreux.

Les risques de ne pas atteindre les objectifs fixés peuvent être décrits en regard des modalités de conception des actions concourant à la médiation culturelle ou, plus largement, à établir la mise en relation entre public et œuvres (cf. tableau 8).

Les approches actuelles de la médiation culturelle privilégient les démarches visant à permettre au spectateur une compréhension autonome de ce qui lui est présenté. Le médiateur cherche à rester neutre en donnant des clés de compréhension sans imposer un jugement sur la valeur de l'œuvre³⁶.

³⁶ « Variation entre la transmission pure et simple d'informations sur l'œuvre à la démarche maïeutique destinée à faire apparaître l'émotion esthétique... Le médiateur doit solliciter l'échange, créer des liens, instaurer une relation globale entre l'objet ou le lieu de culture et les individus venus participer à la médiation. Logique de participation et de co-construction visant à partir d'une action commune à s'appropriier ensemble la culture. », Bernard Lamizet, *La médiation culturelle* Paris, L'Harmattan, 1999.

La mesure de l'efficacité de la médiation correspond au rapport entre le nombre de personnes sensibilisées par les actions mises en œuvre et la pertinence des effets obtenus, mettant en relation des données quantitatives et des appréciations qualitatives. Les risques résident dans l'utilisation des moyens ou dans la définition de la cible à atteindre.

Tableau 8 : Risques pouvant affecter l'atteinte des objectifs de médiation culturelle

Orientations de médiation	Objectifs de médiation	Modes de réalisation	Risques potentiels
Démocratiser l'accès à la culture	Faciliter l'accès matériel aux œuvres	Adaptation des horaires, scénographie, tarification, emplacement	Élitisme, charge budgétaire excessive
	Développer la fréquentation des établissements culturels par tous les publics	Associer originalité et consensualisme, accueil diversifié, présence dans les médias	Moindre recherche qualitative, uniformisation du goût, mise à l'écart des publics difficiles
Faire découvrir et comprendre des démarches artistiques nouvelles	Favoriser la compréhension des œuvres	Explications, contextualisation, contact avec les concepteurs, transmission d'outils critiques	Privilégier une lecture esthétique, hermétisme, infantilisation du public
	Faire connaître des œuvres culturelles nouvelles ou méconnues	Présentation au public dans le réseau des établissements culturels, lors des grands événements et sur l'espace public	Choix trop étroit, rejet du public, concurrence de la culture commerciale de masse
Favoriser le développement personnel	Permettre l'accès aux biens culturels des personnes qui en sont éloignées	Travail d'approche préalable, contacts sur les lieux de vie, offres spécifiques et accessibilité handicapés, utilisation des langues d'origine	Actions isolées, sans préparation ou suites, manque d'adéquation aux difficultés du public
	Développer le désir des apprentissages et pratiques culturelles	Ateliers, interactivité, participation à l'élaboration des œuvres	Dispersion, appauvrissement des références culturelles, amateurisme
Favoriser le vivre ensemble	Animer et développer l'attraction des quartiers par l'offre culturelle	Événements délocalisés, utilisation de l'espace public, soutien et coopération avec les structures locales	Démarche ponctuelle sans lien avec une politique de fond et la présence d'éléments culturels locaux
	Générer des échanges culturels et développer la sociabilité par la culture	Débats, diversification de l'offre, ouverture vers l'espace public, accent sur l'aspect festif, partage de pratiques culturelles	Manque d'ouverture aux cultures minoritaires, « officialisation » des modèles culturels

Source : IGVP

3.1.3. Les objectifs de la médiation et les objectifs culturels de la mandature

Les grands événements culturels sont des moments privilégiés de mise en œuvre de la politique culturelle à travers la médiation qui les justifie et détermine leur organisation.

La mission a constaté que des objectifs de médiation sont associés aux quatre événements étudiés et qu'une organisation spécifique est mise en place pour chacun d'entre eux afin de favoriser par ce moyen l'atteinte des objectifs culturels prioritaires de la Ville.

Les grands événements offrent une accessibilité à la culture dans des conditions exceptionnelles pour le plus grand nombre, c'est même leur raison d'être, ils bénéficient d'une médiatisation qui permet d'élargir le public habituel des équipements culturels, les personnes qui en sont habituellement éloignées peuvent en bénéficier par l'intermédiaire des acteurs du champ social.

Les événements étudiés permettent une ouverture significative à la création contemporaine, ils contribuent à son soutien par les commandes passées aux artistes et par l'impact qu'ils peuvent avoir sur le public. Nuit Blanche joue pour cela un rôle de premier plan, mais la création contemporaine est également présente dans le Festival Paris l'été et la Nuit européenne des musées.

Le patrimoine dispose, avec les JEP, d'un cadre de mise en valeur spécifique qui associe la logique d'ouverture des sites et des thématiques à des actions multiformes de médiation. Les autres événements étudiés apportent également une médiation vers les biens du patrimoine culturel, en mettant en valeur des sites ou des œuvres du passé.

L'espace public est un cadre largement associé à Nuit Blanche, aux JEP et au FPE. Cette présence permet à des publics nouveaux d'accéder aux biens culturels et permet de renforcer la place de l'art dans la ville, favorisant le développement de liens sociaux autour du partage des questionnements soulevés par les œuvres.

Les grands événements ne déploient pas identiquement l'ensemble des actions qui répondent aux priorités de la mandature, leur cadre et leurs modes d'organisation privilégient certaines d'entre elles et sont peu conciliables avec d'autres. Il y a néanmoins une logique essentielle commune à ces événements qui en font des actions de médiation par nature : ce sont des moments de mise en relation du public et des œuvres destinés à donner l'envie de fréquenter plus régulièrement les lieux culturels et les œuvres artistiques.

Les risques touchant à la conception de la médiation sont présents et il serait utile de pouvoir apporter une assurance raisonnable d'atteinte des objectifs fixés en définissant un dispositif de maîtrise des risques qui en tracerait la cartographie par processus et déterminerait les contrôles associés. La difficulté tient à l'organisation des grands événements : leur courte durée et la pluralité des acteurs publics et privés qui concourent à leur réalisation ne se prêtent pas sans difficultés à ce type de démarche.

La mission a donc cherché à faire une appréciation de l'adéquation des actions réalisées à l'occasion des événements étudiés et des objectifs poursuivis pour le développement de la culture pendant la mandature et pour satisfaire aux buts assignés à la médiation culturelle dans les quatre sphères sur lesquelles elle agit.

On se référera aux éléments descriptifs des événements analysés (cf. partie 2) pour une appréciation des réalisations décrites.

Tableau 10 : Mise en œuvre des objectifs de médiation culturelle dans le cadre des objectifs culturels généraux de la mandature

	Démocratiser l'accès à la culture	Faire découvrir et comprendre des démarches artistiques nouvelles	Favoriser le développement personnel	Favoriser le vivre ensemble
Rendre la culture plus accessible	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les coûts (droits d'entrée) - Réduire les obstacles matériels (horaires, transports) - Populariser la fréquentation des œuvres culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter des œuvres culturelles nouvelles ou méconnues - Accompagner la présentation des œuvres d'informations contextuelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Partager les connaissances portant sur les biens culturels - Proposer des actions participatives et des ateliers créatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec les acteurs du champ social - Faciliter l'accessibilité des œuvres aux personnes handicapées - Utiliser les biens culturels dans un cadre collectif et festif
Soutenir la création	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir l'espace public à l'art contemporain - Soutenir financièrement la création culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir au grand public un accès aux œuvres des artistes contemporains - Permettre la rencontre du public et des créateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux scolaires d'accéder à la création contemporaine - Organiser des ateliers de pratiques artistiques contemporaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la création provenant d'autres horizons culturels - Favoriser la création d'œuvres participatives
Valoriser le patrimoine parisien	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir au public les édifices et sites présentant un intérêt culturel - Mettre en valeur le patrimoine parisien 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître le patrimoine sous toutes ses formes - Faire partager la démarche de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les initiatives de partage des connaissances historiques ou techniques liées au patrimoine - Permettre aux scolaires de connaître le patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine dans sa diversité - Mettre en relief la nature collective des biens patrimoniaux
Développer l'art dans l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter l'art pour tous dans l'espace public - Accroître la convivialité de l'espace public par la présence des œuvres culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter des œuvres inhabituelles dans l'espace public - Faire découvrir les œuvres présentes dans l'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le sens des œuvres présentes sur l'espace public - Favoriser la réflexion individuelle par la présence d'œuvres culturelles dans l'espace public 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir au débat les choix artistiques relatifs à l'espace public - Faire de l'espace public un lieu d'échanges culturels

Source : IGVP

Tableau 11 : Actions mises en œuvre par les grands événements

	FPE	JEP	NEM	NB
Réduire les coûts (droits d'entrée)	✓	✓	✓	✓
Réduire les obstacles matériels (horaires, transports)	✓	✓	✓	✓
Populariser la fréquentation des œuvres culturelles	✓	✓	✓	✓
Présenter des œuvres culturelles nouvelles ou méconnues	✓	✓	✓	✓
Accompagner la présentation des œuvres d'informations contextuelles	✓	✓	✓	✓
Proposer des actions participatives et des ateliers créatifs	✓	✓	✓	✓
Partager les connaissances portant sur les biens culturels	✓	✓	✓	✓
Collaborer avec les acteurs du champ social	✓	✓	✓	✓
Faciliter l'accessibilité des œuvres aux personnes handicapées	✓	✓	✓	✓
Utiliser les biens culturels dans un cadre collectif et festif	✓	✓	✓	✓
Ouvrir l'espace public à l'art contemporain	✓	✓	✓	✓
Soutenir financièrement la création culturelle	✓			✓
Offrir au grand public un accès aux œuvres des artistes contemporains	✓	✓	✓	✓
Permettre la rencontre du public et des créateurs	✓	✓	✓	✓
Permettre aux scolaires d'accéder à la création contemporaine		✓	✓	✓
Organiser des ateliers de pratiques artistiques contemporaines	✓		✓	✓
Valoriser la création provenant d'autres horizons culturels	✓	✓	✓	✓
Favoriser la création d'œuvres participatives	✓	✓	✓	✓
Ouvrir au public les édifices et sites présentant un intérêt culturel		✓		✓
Mettre en valeur le patrimoine parisien	✓	✓	✓	✓
Faire connaître le patrimoine sous toutes ses formes	✓	✓	✓	✓
Faire partager la démarche de conservation		✓	✓	
Partager les connaissances portant sur les biens culturels	✓	✓	✓	✓
Permettre aux scolaires de connaître le patrimoine		✓	✓	
Valoriser le patrimoine dans sa diversité	✓	✓	✓	✓
Mettre en relief la nature collective des biens patrimoniaux	✓	✓	✓	✓
Présenter l'art pour tous dans l'espace public	✓	✓		✓
Accroître la convivialité de l'espace public par la présence des œuvres culturelles	✓	✓		✓
Présenter des œuvres inhabituelles dans l'espace public	✓			✓
Faire découvrir les œuvres présentes dans l'espace public		✓		✓
Expliquer le sens des œuvres présentes sur l'espace public		✓		✓
Susciter la réflexion par les œuvres culturelles dans l'espace public	✓			✓
Ouvrir au débat les choix artistiques relatifs à l'espace public		✓		✓
Faire de l'espace public un lieu d'échanges culturels	✓	✓		✓

Source : IGVP

3.2. Recommandations pour maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs fixés.

3.2.1. Le développement de la médiation pendant les grands événements

3.2.1.1. Associer la formulation des objectifs de médiation à une démarche d'évaluation des résultats

La médiation est une notion qui renvoie à des usages multiples et recouvre des mises en œuvre de nature et de portée diverses. Pour en apprécier l'impact, il faut en connaître les objectifs, or les documents qui déterminent ce qui est attendu de la médiation dans les grands événements ne comportent que des précisions très succinctes (cf. partie 1).

Il est souhaitable que l'utilisation des moyens employés donne lieu à des orientations précises associées de priorités (développement et complémentarité des publics, prise en compte du champ social, présence dans l'espace public, liens avec le tissu associatif local...) et que des objectifs figurent dans les documents liant la Ville avec ses partenaires impliqués dans l'organisation (associations, prestataires, personnes publiques).

L'évaluation des résultats de la médiation pourra alors être effectuée de manière quantitative sur la base des moyens utilisés pour les actions attendues, et de manière qualitative en recueillant des informations auprès des bénéficiaires de ces actions (associations, scolaires, usagers...).

Recommandation 1 : Préciser les objectifs prioritaires de la médiation dans un plan d'action pour chacun des événements et vérifier leur mise en œuvre par l'évaluation des moyens employés et l'appréciation des résultats obtenus auprès des publics concernés.

3.2.1.2. Utiliser la mobilisation créée par les grands événements pour développer des projets culturels dans le cadre scolaire

Les grands événements offrent le cadre d'une médiation qui peut s'avérer trop ponctuelle, en particulier s'agissant du public d'âge scolaire.

L'Art pour grandir (cf. 1.1.2.2. ci-dessus) offre un mode de médiation qui déploie, sur le moyen terme, des projets qui se déroulent sur le temps d'une année scolaire et, sur le long terme, des partenariats qui s'enrichissent au fil des années dans la construction de liens de proximité et des expériences partagées.

La médiation conçue comme une démarche amenant l'individu à analyser de ses propres réactions face à ce qui lui est présenté et à chercher à en reproduire le processus créatif, permet une appropriation beaucoup plus complète et pérenne que la simple transmission d'informations sur les œuvres. L'APG est en ce sens un dispositif qui permet une transmission durable et approfondie des pratiques et des connaissances culturelles dans le cadre scolaire.

Des partenariats établis dans le cadre de l'APG pourraient se développer autour des grands événements en y trouvant un point de départ - projet lié à une œuvre qu'il faut exploiter ou poursuivre - ou un aboutissement sous la forme d'une participation : des projets de l'APG peuvent, par exemple, partir d'une visite faite à l'occasion des JEP, d'autres peuvent avoir pour but de figurer dans le OFF de Nuit Blanche.

Recommandation 2 : Développer dans la durée les projets en lien avec les grands événements culturels dans le cadre de l'Art pour grandir à travers des partenariats existant ou à construire avec des établissements culturels ou des associations impliqués dans la mise en œuvre de ces événements.

3.2.1.3. La médiation en tant que partage

La médiation atteint un stade de réalisation élevé lorsque les individus auxquels elle s'adresse s'approprient les œuvres artistiques et les biens culturels. Dans cette perspective, les méthodes visant à donner des clés de compréhension sans orienter le jugement s'associent aux démarches de transmission des techniques utilisées par les auteurs pour que l'œuvre soit à la source de nouvelles démarches créatives et d'un regard plus attentif et plus critique.

Ce type de travail réalisé en groupe permet aux participants de devenir à leur tour médiateur en apportant leur vision, leurs interprétations et les connaissances qu'ils ont acquises en se confrontant aux œuvres présentées. C'est ainsi que fonctionne le dispositif *La classe, l'œuvre* qui associe une classe du secondaire et un musée avec pour perspective de présenter le résultat d'un projet artistique lors de la NEM, les élèves étant invités à jouer le rôle de médiateurs auprès du public pour les œuvres travaillées. Dans le même ordre d'idée, le Musée d'art moderne de la Ville propose régulièrement à des étudiants de jouer le rôle de médiateur sur des expositions, il est fait un appel à candidature et les jeunes gens sélectionnés interviennent auprès du public pour leur faire partager leur intérêt pour les œuvres exposées.

Ce mode de médiation peut être étendu aux autres événements et mobiliser aussi les acteurs du champ social : des groupes encadrés par des médiateurs professionnels pourraient être associés à leur préparation pour intervenir ensuite en médiation auprès du public.

Recommandation 3 : Former des acteurs du champ social en amont des grands événements afin de leur permettre d'assurer la médiation d'œuvres présentées au public et d'intervenir dans la durée en aval pour prolonger la dynamique engagée.

3.2.1.4. Mieux associer les agents de la Ville aux grands événements

Les agents de la Ville interviennent au titre de leurs missions de médiateurs au sein des équipements culturels ou pour transmettre au public leurs connaissances de l'action et du patrimoine de la Ville à l'occasion des JEP. Leur participation leur donne la possibilité de partager avec le public l'intérêt présenté par des activités ou des sites dont ils ont la charge.

La Ville possède un patrimoine professionnel considérable et la création d'une Mission recensement, conservation et valorisation du patrimoine professionnel municipal démontre l'intérêt de la mise en valeur de métiers qui témoignent des savoir-faire des agents et de leur engagement au sein de la collectivité.

Les agents sont également curieux de connaître l'activité de la Ville dans les domaines auxquels ils n'ont pas accès, de même qu'ils sont nombreux à être intéressés par les ressources de la collectivité en matière culturelle.

La participation collective des agents et de leurs familles aux grands événements (NB, JEP, NEM) pourrait être organisée en amont de ceux-ci avec la proposition de visites de groupes préparées par des médiateurs relais volontaires et accompagnées par les médiateurs professionnels associés aux événements.

Recommandation 4 : Donner aux agents de la Ville de Paris la possibilité de s'associer collectivement aux grands événements par des visites de groupes s'appuyant sur des médiateurs relais préparés avec l'aide des services de médiation associés aux événements.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *La proposition est très intéressante, elle nécessite toutefois d'être en capacité d'identifier des médiateurs relais, de les former et de préciser clairement leurs missions afin qu'ils puissent apporter une plus-value dans le dispositif.*

3.2.1.5. Consolider les partenariats associatifs autour des grands événements.

Les associations contribuent largement au déploiement et à la médiation dans les grands événements. Ils sont des partenaires incontournables des JEP, auxquelles elles apportent une connaissance du patrimoine et une capacité de mobilisation indispensables. Elles sont également présentes dans le cadre de la Nuit Blanche ou du FPE où elles jouent un rôle de médiation pour la mise en relation des publics et des œuvres proposées.

Les objectifs fixés pour la médiation ne donnent pas lieu à une réflexion partagée entre la Ville et ses partenaires, cela reste une pratique empirique pour laquelle la position du médiateur et ses intentions sont tacitement réputées adaptées aux situations rencontrées.

L'effort de définition des objectifs de la médiation recommandé ci-dessus (cf. recommandation 1) appelle une diffusion auprès des associations partenaires. L'importance accordée aux différentes sphères de déploiement de la médiation (cf. 3.1. ci-dessus) et les modalités d'intervention des médiateurs y seraient exprimées. Ce partage d'une vision commune permettrait d'asseoir des partenariats visant à des résultats plus cohérents et plus efficaces.

Recommandation 5 : Rédiger une charte destinée à un partage de vision et de méthodes entre la Ville et ses partenaires associatifs pour préciser les objectifs culturels et sociaux de la médiation ainsi que leurs modalités de mise en œuvre.

3.2.1.6. Coordonner l'organisation des JEP pour le patrimoine appartenant à la Ville de Paris.

Les JEP permettent de visiter un grand nombre de sites relevant du patrimoine de la Ville, cela est rendu possible par l'intervention d'associations et la mobilisation des agents, qui relèvent des établissements publics ou des services municipaux et départementaux.

Le patrimoine parisien serait cependant mieux mis en valeur si les animations proposées par ces acteurs étaient coordonnées avec la définition de priorités, en lien avec la thématique nationale, en optimisant les moyens utilisés et en offrant au public des opportunités de découverte du patrimoine mieux sélectionnées et mieux présentées.

À titre d'exemple, la thématique «Enfance et patrimoine» de l'édition 2017 aurait pu être abordée en mettant en avant des bâtiments destinés aux enfants et présentant un intérêt architectural ou historique (crèches, écoles...) ou la redécouverte d'œuvres d'art en lien avec l'enfance dans l'espace public. Des démarches de médiation en direction des plus jeunes pouvaient être privilégiées dans les établissements culturels municipaux.

Il est pour cela nécessaire d'assurer une réflexion sur les richesses patrimoniales à présenter en priorité et sur l'orientation à donner aux actions mises en œuvre à l'occasion des journées. Une coordination doit être effectuée par la Ville tant entre ses services qu'avec ses partenaires habituels. Ce rôle qui a été assuré par la DAC dans le passé lui revient en tant que direction chargée du patrimoine culturel.

Recommandation 6 : Réaffirmer le rôle de la DAC comme pilote et coordonnateur de l'action de l'ensemble des services de la Ville pour l'organisation des Journées européennes du patrimoine avec l'appui actif du Secrétariat général.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *Le pilotage pourrait également être envisagé au niveau du Secrétariat général car si la DAC est chargée du patrimoine culturel, d'autres directions de la collectivité parisienne pourraient avoir intérêt à participer à l'évènement dans leur domaine de compétence. Par exemple, la DPE, qui a engagé un travail conséquent sur le patrimoine professionnel, et qui verrait peut être un avantage à profiter de cette manifestation pour en parler.*

Dans sa réponse au rapport provisoire, le SGVP a apporté les commentaires suivants : *Compte tenu du plan de charge du SG, il ne lui est pas possible d'assurer un pilotage direct (reprise au sein du SG du suivi de chantiers de travaux du Chatelet et du Théâtre de la Ville). Le SG propose que la DAC soit missionnée (par lettre de mission) pour assurer la coordination et le pilotage interdirections.*

Recommandation 7 : Prévoir des formations pour créer un vivier de médiateurs au sein des services permettant l'accueil du public sur les sites ouverts à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

3.2.2. Le renforcement des actions mises en place pour la Nuit Blanche

3.2.2.1. S'attacher aux objectifs assignés à Nuit Blanche par la Maire

La Nuit Blanche constitue le seul des quatre grands événements strictement parisien et disposant d'orientations précises recensées en 2014 dans la feuille de route du premier adjoint à la Maire en charge de la culture (cf. 1.2.1.1.).

Parmi les orientations fixées, quatre points méritent ici d'être repris en lien avec la volonté de renforcer les actions de médiation :

⇒ Porter une plus forte attention aux enfants

La NB permet à tout public sans distinction d'âge, de condition ou d'origine de partager un moment festif et culturel commun, sur le temps d'une nuit.

À travers les parcours 2017, on pouvait ainsi croiser des enfants et leurs familles jusque tard dans la soirée, soit librement sur les lieux auprès des œuvres et des performances, soit en étant pris en charge par l'association ART KIDS. Celle-ci proposait de 19h à 23h des visites courtes et ludiques de 30 mn pour 15 enfants et 15 adultes, encadrées par des médiateurs culturels spécialisés dans le jeune public.

En sus de cette programmation inscrite au IN, la proposition du OFF intitulée « Nuit Blanche des Enfants » et soutenue localement par la mairie du XVIII^{ème} arrondissement (« le laboratoire des mots » à l'auberge de Jeunesse Yves Robert, l'installation « l'Indien » sur l'esplanade N. Sarraute et « Ma petite Nuit Blanche » à l'annexe de l'école maternelle Département) est une bonne illustration des projets pouvant être mis en œuvre à destination du jeune public.

Si la participation à ces visites n'est pas encore connue à ce jour pour l'édition 2017, le bilan de la Nuit Blanche 2016 relève, en matière d'accueil spécifique (visites de groupes), l'état des lieux suivant :

Tableau 12 : Propositions de visites guidées intégrant des enfants (IN de la NB 2016)

Structure	Caractéristiques du public accompagné	Capacité du groupe
DAC - Villetaneuse	hétérogène ; dont familles	- 15 adultes dont 2 accompagnateurs - 10 enfants de 7 à 12 ans
Cefia Centre de quartier	hétérogène ; dont familles & seniors	10 à 20 personnes
Môm'artre	Familles monoparentales en difficulté	20 à 25 personnes
Age d'Or	Familles & seniors	3 groupes : - deux groupes de 30 personnes - un groupe de 20 personnes

Source : IGVP, à partir du bilan détaillé de la médiation culturelle transmis par la DAC

Au maximum, un peu moins de 150 visiteurs, pouvant être des familles et donc concerner des enfants, ont pu être pris en charge, ce qui reste en définitive assez modeste pour réaliser pleinement l'objectif de mandature. Le bilan 2017 permettra d'observer si la tendance est à la hausse.

D'une manière plus générale, et quelle que soit la composition des groupes (âges, origines sociales), la découverte des œuvres au sein d'un collectif constitué le temps de la visite ne peut qu'accroître la qualité de la médiation, permettant au médiateur présent de stimuler les échanges entre les membres du groupe pour faire émerger et partager des ressentis artistiques individuels ou collectifs.

Recommandation 8 : Accroître le nombre de visites accompagnées à destination des enfants et des familles pendant la Nuit Blanche. Pour développer cette offre de visites guidées, s'appuyer sur le réseau associatif, tant dans le cadre de la programmation IN que de celle du OFF (cf. recommandations 16 à suivre).

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *Il est bien entendu possible d'accroître le nombre de visites accompagnées à destination des enfants et des familles pendant Nuit Blanche, mais cela a un coût, le réseau associatif étant déjà fortement impliqué. Ainsi, lors de NB 2017, outre la sélection d'œuvres proposée par Paris-Mômes, les conteurs d'Age d'Or de France ont organisés des visites pour 60 personnes, tandis qu'Art Kids Paris en a conçu pour 150 autres personnes. Par ailleurs, 3 classes d'écoles élémentaires du quartier Pajol ont pu découvrir en amont le travail du collectif MU, tandis que la Gaîté Lyrique a organisé des ateliers pour les élèves et les habitants du quartier- ateliers qui ont recueilli des créations graphiques et des témoignages sonores insérés dans l'installation de Matthieu Tercieux. Par ailleurs, en 2013, " The model ", un terrain de jeux de Palle Nielsen, avait été proposé aux enfants dès le mercredi avant Nuit Blanche.*

La NB se déroule en début d'année scolaire, elle pourrait également être le point de départ d'un projet structuré dans l'année par des groupes d'élèves ou de collégiens, en lien avec les artistes présents, qu'ils figurent sur les parcours IN ou dans les propositions du OFF. Cette collaboration pourrait s'inscrire dans un partenariat formalisé (cahier des

charges et financement) impulsé par la DAC et la direction artistique sous forme de résidence ou de partenariat privilégié avec des établissements scolaires ou des centres de loisirs.

Recommandation 9 : Créer des liens entre des dispositifs annuels structurés promouvant l'éducation culturelle auprès des enfants, comme l'Art pour grandir, et la programmation IN et OFF de la Nuit Blanche sous la forme de partenariat, résidences d'artistes, formations d'animateurs et d'enseignants.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *L'Art pour grandir propose des spectacles, des rencontres ou des ateliers. Or, le montage de Nuit Blanche ne s'effectuant que 2 ou 3 jours avant l'évènement, les résidences d'artistes - sauf exception (comme dans le cas de Matthieu Tercieux cité plus haut, qui bénéficiait d'une résidence à l'année à la Gaîté Lyrique)- sont difficilement possibles.*

⇒ Initier des projets artistiques pouvant s'inscrire dans le temps au-delà de NB

Par essence, l'opération NB regroupe des œuvres et des performances éphémères créées ou présentées à cette occasion en lien avec une thématique. Quelques projets se déploient dans la durée, avant et après l'évènement, et permettent d'en prolonger l'esprit : pour l'édition 2017, c'est le cœur même du projet *Couvre-feux*, autour de la mémoire collective de la manifestation pacifique des Français Musulmans d'Algérie le 17 octobre 1961, pourrait trouver sa place sur d'autres temps de l'année, en partenariat avec des médiathèques ou au sein d'établissements scolaires dans le cadre d'un projet éducatif. Un site internet dédié réalisé par les artistes et mettant à disposition toute la documentation de fond collectée est par ailleurs déjà disponible au grand public³⁷ et prolonge l'œuvre des artistes. Pour l'édition 2015, *La maison fond* installée par Leandro Erlich devant la gare du Nord, drôle d'immeuble haussmannien qui, sous l'effet du réchauffement climatique, se retrouve déséquilibrée et fond sur le sol. Cette impressionnante sculpture est restée en place après la Nuit Blanche.

Recommandation 10 : Inscrire dans la programmation de la Nuit Blanche des œuvres destinées à prolonger l'évènement en générant des projets collectifs et participatifs ou par leur présence dans l'espace public et sur Internet.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *Plusieurs œuvres ont déjà prolongé l'évènement. Ainsi, différents projets pérennes, tels les murs peints dans le XIIIe et à l'hôpital Necker, comme le monument Maison Fond de Leandro Erlich devant la Gare du Nord ou le jeu Marée des lettres d'Invisible Playground, qui est resté une semaine sur les Berges de Seine en 2017, ont pu être proposés grâce au budget participatif. D'autres projets semi-pérennes ont parfois pu être maintenus jusqu'à la date de la FIAC fin octobre. Quant à Internet, il conviendrait pour ce faire que le site hébergé sur Que faire à Paris puisse être prolongé au-delà de la manifestation.*

³⁷ : <http://www.octobre-paris.info/>

⇒ Valorisation des œuvres d'art existantes dans la ville, à travers les œuvres créées pour la NB

Les parcours de la NB se construisent en partie sur des sites présentant un aspect patrimonial : places, bâtiments municipaux, églises, salles de spectacles.... Ces lieux peuvent être valorisés par les artistes de la NB au moyen d'installations, éclairages, projections vidéos, œuvres sonores. Le recours à des cartels sur les places ou à proximité des bâtiments historiques, concernés et mis en valeur par ces œuvres éphémères serait être un atout supplémentaire pour les visiteurs et le rayonnement parisien. La formation des médiateurs NB devra par ailleurs être enrichie d'informations systématiques relatives au patrimoine culturel environnant, permettant de replacer l'œuvre contemporaine dans le lieu et le contexte historique qui l'entoure.

Recommandation 11 : Valoriser, à l'occasion de la NB, le patrimoine historique et culturel du territoire parisien servant de cadre de présentation à des œuvres ou performances contemporaines du parcours, notamment en apposant des cartels (temporaires ou pérennes) sur les bâtiments et en renforçant la formation des médiateurs autour de la connaissance des lieux historiques utilisés pour les présentations.

⇒ Ouverture à démarches participatives avec le public

À travers les diverses éditions NB, cette orientation municipale a été renforcée. Le thème de l'édition 2017 « Faire œuvre commune » conforte ce constat, avec la volonté affichée par la direction artistique de promouvoir des projets artistiques associant différents modes de collaboration : duos, collectifs d'artistes, groupes pluridisciplinaires, participation du public. Ainsi, pour illustration :

- la performance dansée sous la Canopée des Halles a réuni des artistes, des danseurs amateurs, des musiciens amateurs et a pu entraîner le public à bouger sur les rythmes proposés.
- Le Bal Populaire organisé au Centquatre permis de faire danser le public sur des rythmes entraînants et engagés joués par des groupes invités.
- La performance « Couvre-feux » autour de la mémoire collective de la manifestation du 17 octobre 1961, qui invite les associations et les riverains de la rue de l'Évangile à allumer leurs phares dans un élan commun.

Recommandation 12 : Maintenir une forte participation du public aux œuvres et performances présentées à l'occasion de la Nuit Blanche, qu'elle soit organisée en amont par le recours à des bénévoles ou amateurs ou directement auprès des visiteurs nocturnes.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *Quand cela est possible, la participation du public est toujours encouragée pour Nuit Blanche - comme cela a été le cas en 2017, où 300 danseurs amateurs ont pu créer les Mille et une danses d'Olivier Dubois sous la Canopée, comme cela avait été le cas en 2016 où 60 chanteurs amateurs ont pu chanter Montée des ombres de Zad Moulaka dans le tunnel des Tuileries ou encore en 2011, quand les spectateurs ont pris un parapluie violet pour rendre hommage au Purple Rain de Prince dans la cour de l'hôtel d'Albret. Mais on ne saurait imposer cette contrainte à tous les projets artistiques, Nuit Blanche étant conçue par des artistes et non par des amateurs.*

3.2.2.2. Renforcer les actions de médiation

Dans la présentation de la proposition de vœu déposée en mai 2017, le groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants (RGCI) indiquait : « *C'est un grand moment de rencontre entre la création contemporaine et le grand public, mais cela ne doit pas faire oublier qu'il existe une réelle difficulté à communiquer l'art contemporain.* »

La médiation apparaît indispensable à la mise en évidence de la dimension contextuelle de l'œuvre pour lever les incompréhensions, que celles-ci soient « *positives, quand elles supposent une interrogation sur l'œuvre, mais regrettables quand cela pousse certains à s'en détourner* ». Le groupe RGCI estime que les médiateurs culturels sont « *peu vus par les grands publics et parfois contraints de se limiter à la distribution de programmes* ». Il propose ainsi de « *renforcer leur place notamment en séparant le travail d'explication de l'œuvre de celui de l'orientation des visiteurs* ».

Les propositions qui suivent visent à recentrer l'action de médiation informative sur son cœur d'objectifs (communiquer davantage autour de l'œuvre) tout en optimisant et renforçant les moyens matériels déployés par l'organisation de l'événement.

- ⇒ Renforcer la communication autour des œuvres en augmentant le nombre de points d'accueil et d'information et en déployant une signalétique plus importante sur les lieux et dans les accès transports en commun.

Afin d'informer et d'orienter les visiteurs lors de la Nuit Blanche, l'organisation a mis à disposition deux points d'information pour l'édition 2017, l'un sur le parcours centre et l'autre sur le parcours nord. Ils permettent aux usagers d'échanger avec les médiateurs affectés et de se procurer un programme sur support papier présentant l'ensemble des œuvres proposées sur les parcours³⁸. Par ailleurs, un marquage au sol permet aux visiteurs de trouver leur chemin sur chacun des parcours du IN. Enfin, des outils dématérialisés (sur smartphone) sont disponibles (en français et en anglais) pour s'orienter et s'informer sur les œuvres.

Au vu de l'étendu de certains parcours au fil des éditions de la Nuit Blanche, un maillage plus important de ces points d'informations pourrait être mis en œuvre. Ils faciliteraient davantage les contacts avec les visiteurs et pourraient diffuser des informations de fréquentation en temps réel, permettant d'éviter les zones d'encombrement en fluidifiant les accès des sites où se forment des files d'attente. Ils pourraient servir de point d'inscription et de rassemblement pour des visites de groupe accompagnées.

Recommandation 13 : Accroître le nombre de points d'information sur les parcours de la Nuit Blanche, notamment lorsque l'emprise géographique de l'événement est étendue ou multiple.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *Les points d'information Nuit Blanche, au nombre de 3, ont un coût, que l'on multiplie si on les accroît. Par ailleurs, leur localisation dépendant des parcours, ces points ont du mal à être repérés par le public. Il semblerait que des triporteurs mobiles puissent apporter une solution à ce problème.*

³⁸ Les médiateurs présents sur les sites en ont aussi un stock et peuvent également les diffuser.

Par ailleurs, aucun affichage n'est réalisé depuis les accès en transports en commun à proximité des lieux d'exposition. Un partenariat étant d'ores et déjà organisé et financé par la Ville afin de maintenir tard dans la nuit un accès aux transports en commun, il paraît utile d'organiser une campagne d'affichage simple sur les arrêts de bus et dans les stations de métro et RER parisiens à proximité des œuvres, facilitant leur localisation par les visiteurs et leur permettant de disposer d'un visuel du parcours dès leur sortie des rames ou des bus.

Recommandation 14 : Prévoir un affichage temporaire simplifié dans les transports en commun (sortie de métro, abribus), sous forme de plan, identifiant les lieux et les itinéraires desservant les sites accueillant les œuvres de la Nuit Blanche.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *La RATP affiche Nuit Blanche sur tout son réseau, conçoit et établit un mini- plan spécifique au transport Nuit Blanche (et où figure l'emplacement des œuvres), qu'elle distribue à 35000 exemplaires.*

⇒ Améliorer la signalétique sur les sites NB

Les points d'information, les médiateurs sur sites ainsi que les applications sur smartphone permettent de disposer d'un certain nombre d'informations autour de la programmation Nuit Blanche. Pour autant, des affichages succincts de présentation des œuvres et des performances sur le lieu même constitueraient un confort supplémentaire aux visiteurs néophytes (touristes, personnes non connectée,...). Ces affichages de proximité pourraient contribuer à fluidifier les files d'attente et seconder l'accompagnement humain des médiateurs en cas de forte affluence ou sur un lieu étendu.

Recommandation 15 : Améliorer la signalétique de proximité sur les œuvres et performances présentées lors de la Nuit Blanche, au-delà de la présence humaine des médiateurs, notamment lorsque le site est géographiquement étendu ou très fréquenté.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *La signalétique peut effectivement être améliorée au-delà de l'existence du marquage au sol d'une ligne - blanche ou colorée selon les éditions - qui mène les visiteurs d'un site à un autre.*

⇒ Développer la médiation autour du OFF

Les lieux et le nom de l'artiste ou de la performance des projets qui composent la programmation OFF sont cités dans la programmation officielle, avec une présentation sommaire mais sans explication de contenu ou de contexte. La médiation de ces événements est ainsi laissée à l'initiative de leurs organisateurs, parfois les artistes eux-mêmes sont présents, mais rien n'est imposé ou même demandé. Pour autant, le public pour qui la médiation est le plus utile ne fait pas toujours de distinction entre les deux formes de participation et la problématique de médiation joue de la même façon pour le IN et le OFF.

Une charte de labellisation prévoyant un panel d'actions type à décliner en fonction du type d'œuvre présentée prévoirait la mise en place d'une médiation adaptée.

Recommandation 16 : Développer les actions de médiation et de communication autour de la programmation OFF en demandant aux candidats de concevoir des modalités de médiation dans leur projet.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *Les projets OFF apportant leur propre financement, il apparaît difficile de leur imposer de concevoir des modalités propres de médiation. Leur budget étant souvent tendu, un surcoût imposé ne paraît guère envisageable. Seules des actions de médiation ne nécessitant aucune prise à charge seraient alors à retenir.*

⇒ Créer des liens entre les associations et les artistes dans le OFF

Dans le même esprit que la recommandation précédente, un bon moyen de médiation à destination des œuvres programmées dans le parcours OFF serait de créer une dynamique entre les associations locales ou les associations encadrant des visites de groupes sur les Nuits Blanches et les artistes produisant leurs performances. Les associations joueraient en ce sens le rôle de médiateurs relais du dispositif. En retour, les artistes du OFF, n'étant pas ou peu financés pour la réalisation de leurs œuvres sur l'événement, pourraient concevoir avec l'association partenaire un projet de partenariat pour le temps de l'événement : faire participer le groupe encadré par l'association sur la performance proposée, prendre un temps d'échange avec le public et l'association, promouvoir l'activité de l'association...

Pour créer les conditions de ce partenariat, il pourrait être proposé par la Ville de Paris un portail internet facilitant la mise en relation entre les associations volontaires et les artistes intéressés par la démarche.

Recommandation 17 : Faciliter la création de liens entre les associations présentes localement ou sur les Nuits Blanches et les artistes du OFF, notamment en mettant à disposition une plateforme internet dédiée à la mise en relation des partenaires.

Dans sa réponse au rapport provisoire, la DAC a apporté les commentaires suivants : *Le site Internet réserve une portion congrue aux projets OFF, qu'il serait bon effectivement de dynamiser, que ce soit par une plate-forme de mise en relation (une fois le programme étudié et accepté par la Préfecture de Police) ou par d'autres moyens.*

CONCLUSION

La mission a cherché à comprendre sur quoi s'appuie la présence de la médiation dans les grands événements et ce qui en oriente la conception. Les objectifs définissant les orientations de la politique culturelle de la Ville et des choix opérationnels associés restent peu précis sur ce sujet, s'agissant des manifestations étudiées ; mais les objectifs généraux de la médiation trouvent à s'y appliquer de manière cohérente.

Les grands événements sont conçus pour être le cadre général d'une médiation qui fonctionne et s'analyse selon des thématiques et des réalisations qui en forment les sous-parties.

Lors de ces occasions exceptionnelles, l'appréciation faite par le public des biens culturels qui lui sont présentés tient aux informations apportées, mais aussi à la dynamique propre de l'événement, à la curiosité qu'il engendre, aux projets qu'il génère et aux valeurs qu'il exprime : partage, démocratie, ouverture, modernité, communauté, convivialité.

L'audit a permis de constater que les quatre événements analysés comportent des actions de médiation à destination des différentes catégories de publics auxquels ils s'adressent et que des dispositifs de médiation fonctionnent en permanence par ailleurs pour atteindre l'ensemble des publics de manière appropriée. Il est fait le constat d'une mise en œuvre effective des moyens nécessaires pour y parvenir. Les recommandations présentées en dernière partie visent à des dispositions qui prolongent durablement les dispositifs en place dans la mesure où ils apparaissent fondés et utiles.

La réussite de la médiation, et par la même des objectifs culturels qui la justifient, relève cependant aussi d'appréciations qualitatives que l'audit n'aborde pas, faute de disposer d'éléments autres que le constat de la fréquentation importante des événements observés et de leur bon déroulement. Mesurer le succès d'actions de médiation nécessiterait une démarche d'investigation sur le long terme dont l'approche méthodologique devrait être envisagée dans un cadre débordant très largement les grands événements étudiés.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

- Recommandation 1** : Préciser les objectifs prioritaires de la médiation dans un plan d'action pour chacun des événements et vérifier leur mise en œuvre par l'évaluation des moyens employés et l'appréciation des résultats obtenus auprès des publics concernés..... 55
- Recommandation 2** : Développer dans la durée les projets en lien avec les grands événements culturels dans le cadre de l'Art pour grandir à travers des partenariats existant ou à construire avec des établissements culturels ou des associations impliqués dans la mise en œuvre de ces événements. 55
- Recommandation 3** : Former des acteurs du champ social en amont des grands événements afin de leur permettre d'assurer la médiation d'œuvres présentées au public et d'intervenir dans la durée en aval pour prolonger la dynamique engagée... 56
- Recommandation 4** : Donner aux agents de la Ville de Paris la possibilité de s'associer collectivement aux grands événements par des visites de groupes s'appuyant sur des médiateurs relais préparés avec l'aide des services de médiation associés aux événements. 56
- Recommandation 5** : Rédiger une charte destinée à un partage de vision et de méthodes entre la Ville et ses partenaires associatifs pour préciser les objectifs culturels et sociaux de la médiation ainsi que leurs modalités de mise en œuvre..... 57
- Recommandation 6** : Réaffirmer le rôle de la DAC comme pilote et coordonnateur de l'action de l'ensemble des services de la Ville pour l'organisation des Journées européennes du patrimoine avec l'appui actif du Secrétariat général..... 57
- Recommandation 7** : Prévoir des formations pour créer un vivier de médiateurs au sein des services permettant l'accueil du public sur les sites ouverts à l'occasion des Journées européennes du patrimoine..... 58
- Recommandation 8** : Accroître le nombre de visites accompagnées à destination des enfants et des familles pendant la Nuit Blanche. Pour développer cette offre de visites guidées, s'appuyer sur le réseau associatif, tant dans le cadre de la programmation IN que de celle du OFF (cf. recommandations 16 à suivre). 59
- Recommandation 9** : Créer des liens entre des dispositifs annuels structurés promouvant l'éducation culturelle auprès des enfants, comme l'Art pour grandir, et la programmation IN et OFF de la Nuit Blanche sous la forme de partenariat, résidences d'artistes, formations d'animateurs et d'enseignants. 60
- Recommandation 10** : Inscrire dans la programmation de la Nuit Blanche des œuvres destinées à prolonger l'événement en générant des projets collectifs et participatifs ou par leur présence dans l'espace public et sur Internet. 60

- Recommandation 11** : Valoriser, à l'occasion de la NB, le patrimoine historique et culturel du territoire parisien servant de cadre de présentation à des œuvres ou performances contemporaines du parcours, notamment en apposant des cartels (temporaires ou pérennes) sur les bâtiments et en renforçant la formation des médiateurs autour de la connaissance des lieux historiques utilisés pour les présentations. 61
- Recommandation 12** : Maintenir une forte participation du public aux œuvres et performances présentées à l'occasion de la Nuit Blanche, qu'elle soit organisée en amont par le recours à des bénévoles ou amateurs ou directement auprès des visiteurs nocturnes. 61
- Recommandation 13** : Accroître le nombre de points d'information sur les parcours de la Nuit Blanche, notamment lorsque l'emprise géographique de l'événement est étendue ou multiple. 62
- Recommandation 14** : Prévoir un affichage temporaire simplifié dans les transports en commun (sortie de métro, abribus), sous forme de plan, identifiant les lieux et les itinéraires desservant les sites accueillant les œuvres de la Nuit Blanche. 63
- Recommandation 15** : Améliorer la signalétique de proximité sur les œuvres et performances présentées lors de la Nuit Blanche, au-delà de la présence humaine des médiateurs, notamment lorsque le site est géographiquement étendu ou très fréquenté. 63
- Recommandation 16** : Développer les actions de médiation et de communication autour de la programmation OFF en demandant aux candidats de concevoir des modalités de médiation dans leur projet. 64
- Recommandation 17** : Faciliter la création de liens entre les associations présentes localement ou sur les Nuits Blanches et les artistes du OFF, notamment en mettant à disposition une plateforme internet dédiée à la mise en relation des partenaires..... 64

Suivi des recommandations :

La DAC étant la direction principalement concernée tient le rôle de pilote du dispositif.

Recommandations	Entités concernées	Échéance
1 : Préciser les objectifs prioritaires de la médiation dans un plan d'action pour chacun des événements et vérifier leur mise en œuvre par l'évaluation des moyens employés et l'appréciation des résultats obtenus auprès des publics concernés	DAC/SG	1 an
2 : Développer dans la durée les projets en lien avec les grands événements culturels dans le cadre de l'Art pour grandir à travers des partenariats existant ou à construire avec des établissements culturels ou des associations impliqués dans la mise en œuvre de ces événements	DAC/DASCO	1 an
3 : Former des acteurs du champ social en amont des grands événements afin de leur permettre d'assurer la médiation d'œuvres présentées au public et d'intervenir dans la durée en aval pour prolonger la dynamique engagée	DAC/DASES/DDCT	1 an
4 : Donner aux agents de la Ville de Paris la possibilité de s'associer collectivement aux grands événements par des visites de groupes s'appuyant sur des médiateurs relais préparés avec l'aide des services de médiation associés aux événements	DAC/DRH/SG	1 an
5 : Rédiger une charte destinée à un partage de vision et de méthodes entre la Ville et ses partenaires associatifs pour préciser les objectifs culturels et sociaux de la médiation ainsi que leurs modalités de mise en œuvre	DAC	1 an
6 : Réaffirmer le rôle de la DAC comme pilote et coordonnateur de l'action de l'ensemble des services de la Ville pour l'organisation des Journées européennes du patrimoine avec l'appui actif du Secrétariat général	DAC/SG	1 an
7 : Prévoir des formations pour créer un vivier de médiateurs au sein des services permettant l'accueil du public sur les sites ouverts à l'occasion des journées européennes du patrimoine	DAC/DRH	1 an
8 : Accroître le nombre de visites accompagnées à destination des enfants et des familles pendant la Nuit Blanche. Pour développer cette offre de visites guidées, s'appuyer sur le réseau associatif, tant dans le cadre de la programmation IN que de celle du OFF	DAC	1 an

<p>9 : Créer des liens entre des dispositifs annuels structurés promouvant l'éducation culturelle auprès des enfants, comme l'Art pour grandir, et la programmation IN et OFF de la Nuit Blanche sous la forme de partenariat, résidences d'artistes, formations d'animateurs et d'enseignants</p>	<p>DAC/DASCO</p>	<p>1 an</p>
<p>10 : Inscrire dans la programmation de la Nuit Blanche des œuvres destinées à prolonger l'événement en générant des projets collectifs et participatifs ou par leur présence dans l'espace public et sur Internet</p>	<p>DAC</p>	<p>1 an</p>
<p>11 : Valoriser, à l'occasion de la NB, le patrimoine historique et culturel du territoire parisien servant de cadre de présentation à des œuvres ou performances contemporaines du parcours, notamment en apposant des cartels (temporaires ou pérennes) sur les bâtiments et en renforçant la formation des médiateurs autour de la connaissance des lieux historiques utilisés pour les présentations</p>	<p>DAC</p>	<p>1 an</p>
<p>12 : Maintenir une forte participation du public aux œuvres et performances présentées à l'occasion de la Nuit Blanche, qu'elle soit organisée en amont par le recours à des bénévoles ou amateurs ou directement auprès des visiteurs nocturnes</p>	<p>DAC</p>	<p>1 an</p>
<p>13 : Accroître le nombre de points d'information sur les parcours de la Nuit Blanche, notamment lorsque l'emprise géographique de l'événement est étendue ou multiple</p>	<p>DAC</p>	<p>1 an</p>
<p>14 : Prévoir un affichage temporaire simplifié dans les transports en commun (sortie de métro, abribus), sous forme de plan, identifiant les lieux et les itinéraires desservant les sites accueillant les œuvres de la Nuit Blanche</p>	<p>DAC</p>	<p>1 an</p>
<p>15 : Améliorer la signalétique de proximité sur les œuvres et performances présentées lors de la Nuit Blanche, au-delà de la présence humaine des médiateurs, notamment lorsque le site est géographiquement étendu ou très fréquenté</p>	<p>DAC</p>	<p>1 an</p>
<p>16 : Développer les actions de médiation et de communication autour de la programmation OFF en demandant aux candidats de concevoir des modalités de médiation dans leur projet</p>	<p>DAC</p>	<p>1 an</p>

TABLE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ILLUSTRATIONS

Graphique 1 : Répartition entre IN et OFF des œuvres présentées lors de Nuit Blanche ...	15
Graphique 2 : Évolution de la fréquentation des scolaires aux Enfants du Patrimoine au cours des cinq dernières éditions	25
Graphique 3 : Typologie des classes ayant participé aux Enfants du Patrimoine en 2017 ..	26
Graphique 4 : Répartition des dépenses de médiation et de communication pour la NB 2017	45
Figure 1 : Orientation des objectifs de la médiation culturelle.	50
Tableau 1 : Dispositif Art pour Grandir : périmètre et financements.....	10
Tableau 2 : Tarif des spectacles du Festival Paris l'été	20
Tableau 3 : Évolution de la fréquentation des scolaires aux Enfants du Patrimoine au cours des cinq dernières éditions	25
Tableau 4 : Nombre de visiteurs des sites ouverts par Eau de Paris lors des JEP	30
Tableau 5 : JEP 2017 - Liste des sites appartenant au patrimoine de la Ville de Paris.....	28
Tableau 6 : Services chargés de la médiation au sein des établissements de Paris-Musées	35
Tableau 7 : Actions de médiation Paris-Musées lors de la Nuit européenne des musées 2017	36
Tableau 8 : Implantation géographique des parcours Nuit Blanche depuis la création	42
Tableau 9 : Risques pouvant affecter l'atteinte des objectifs de médiation culturelle.....	51
Tableau 10 : Mise en œuvre des objectifs de médiation culturelle dans le cadre des objectifs culturels généraux de la mandature	53
Tableau 11 : Actions mises en œuvre par les grands événements.....	54
Tableau 12 : Propositions de visites guidées intégrant des enfants (IN de la NB 2016)	59

PROCÉDURE CONTRADICTOIRE

Dans le cadre de la procédure contradictoire en vigueur à l'Inspection Générale, le rapport provisoire Médiation culturelle dans les grands événements culturels parisiens a été transmis le 15 décembre 2017 à :

[.....], Secrétaire Générale adjointe

Et à

[.....], directrice-adjointe assurant l'intérim de direction à la Direction des affaires culturelles.

Les réponses au rapport provisoire ont été adressées par courriels du

- 25 janvier 2018 par Mme la directrice adjointe de la Direction des affaires culturelles,
- 1^{er} février 2018 par Mme la secrétaire générale adjointe.

RÉPONSE DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

MAIRIE DE PARIS



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
LA DIRECTRICE ADJOINTE

25 JAN. 2018

Paris, Le

NOTE à l'attention de :

Directrice générale de l'Inspection Générale

Objet : Réponse au rapport provisoire - Examen sur la médiation culturelle

J'ai pris connaissance avec intérêt du rapport provisoire que vous avez eu l'obligeance de m'adresser en décembre. Sa lecture appelle de ma part quelques remarques qui ont été organisées en fonction de vos recommandations. De manière générale, on peut souligner que si beaucoup d'efforts sont déployés pour organiser des partages d'expériences et des rapprochements entre, par exemple, le champ culturel et le champ social, il y a toujours matière à progresser. A ce titre, une comparaison avec les pratiques de médiation culturelle déployées par d'autres collectivités françaises ou villes internationales ayant mis en place des manifestations du même type aurait pu être utile.

Recommandation 4 : La proposition est très intéressante, elle nécessite toutefois d'être en capacité d'identifier des médiateurs relais, de les former et de préciser clairement leurs missions afin qu'ils puissent apporter une plus-value dans le dispositif.

Recommandation 6 : Le pilotage pourrait également être envisagé au niveau du Secrétariat général car si la DAC est chargée du patrimoine culturel, d'autres directions de la collectivité parisienne pourraient avoir intérêt à participer à l'évènement dans leur domaine de compétence. Par exemple, la DPE, qui a engagé un travail conséquent sur le patrimoine professionnel, et qui verrait peut être un avantage à profiter de cette manifestation pour en parler.

Recommandation 8 : Il est bien entendu possible d'accroître le nombre de visites accompagnées à destination des enfants et des familles pendant Nuit Blanche, mais cela a un coût, le réseau associatif étant déjà fortement impliqué. Ainsi, lors de NB 2017, outre la sélection d'œuvres proposée par Paris-Mômes, les conteurs d'Age d'Or de France ont organisé des visites pour 60 personnes, tandis qu'Art Kids Paris en a conçu pour 150 autres personnes. Par ailleurs, 3 classes d'écoles élémentaires du quartier Pajol ont pu découvrir en amont le travail du collectif MU, tandis que la Gaîté Lyrique a organisé des ateliers pour les élèves et les habitants du quartier- ateliers qui ont recueilli des créations graphiques et des témoignages sonores insérés dans l'installation de Matthieu Tercieux. Par ailleurs, en 2013, « The model », un terrain de jeux de Palle Nielsen, avait été proposé aux enfants dès le mercredi avant Nuit Blanche.

Recommandation 9 : L'Art pour grandir propose des spectacles, des rencontres ou des ateliers. Or, le montage de Nuit Blanche ne s'effectuant que 2 ou 3 jours avant l'évènement, les résidences d'artistes - sauf exception (comme dans le cas de Matthieu Tercieux cité plus haut, qui bénéficiait d'une résidence à l'année à la Gaîté Lyrique) - sont difficilement possibles.

Recommandation 10 : Plusieurs œuvres ont déjà prolongé l'évènement. Ainsi, différents projets pérennes, tels les murs peints dans le XIIIe et à l'hôpital Necker, comme le monument Maison Fond



de Leandro Erlich devant la Gare du Nord ou le jeu Marée des lettres d'Invisible Playground, qui est resté une semaine sur les Berges de Seine en 2017, ont pu être proposés grâce au budget participatif. D'autres projets semi-pérennes ont parfois pu être maintenus jusqu'à la date de la FIAC fin octobre. Quant à Internet, il conviendrait pour ce faire que le site hébergé sur Que faire à Paris puisse être prolongé au-delà de la manifestation.

Recommandation 12 : Quand cela est possible, la participation du public est toujours encouragée pour Nuit Blanche - comme cela a été le cas en 2017, où 300 danseurs amateurs ont pu créer les Mille et une danses d'Olivier Dubois sous la Canopée, comme cela avait été le cas en 2016 où 60 chanteurs amateurs ont pu chanter Montée des ombres de Zad Moutaka dans le tunnel des Tuileries ou encore en 2011, quand les spectateurs ont pris un parapluie violet pour rendre hommage au Purple Rain de Prince dans la cour de l'hôtel d'Albret. Mais on ne saurait imposer cette contrainte à tous les projets artistiques, Nuit Blanche étant conçue par des artistes et non par des amateurs.

Recommandation 13 : les points d'information Nuit Blanche, au nombre de 3, ont un coût, que l'on multiplie si on les accroît. Par ailleurs, leur localisation dépendant des parcours, ces points ont du mal à être repérés par le public. Il semblerait que des triporteurs mobiles puissent apporter une solution à ce problème.

Recommandation 14 : la RATP affiche Nuit Blanche sur tout son réseau, conçoit et établit un mini-plan spécifique au transport Nuit Blanche (et où figure l'emplacement des œuvres), qu'elle distribue à 35 000 exemplaires.

Recommandation 15 : la signalétique peut effectivement être améliorée au-delà de l'existence du marquage au sol d'une ligne - blanche ou colorée selon les éditions - qui mène les visiteurs d'un site à un autre.

Recommandation 16 : Les projets OFF apportant leur propre financement, il apparaît difficile de leur imposer de concevoir des modalités propres de médiation. Leur budget étant souvent tendu, un surcoût imposé ne paraît guère envisageable. Seules des actions de médiation ne nécessitant aucune prise à charge seraient alors à retenir.

Recommandation 17 : le site Internet réserve une portion congrue aux projets OFF, qu'il serait bon effectivement de dynamiser, que ce soit par une plate-forme de mise en relation (une fois le programme étudié et accepté par la Préfecture de Police) ou par d'autres moyens.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de mission

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Vœu et débat du Conseil de Paris relatifs à la médiation culturelle dans le cadre de Nuit Blanche 2017

Annexe 4 : Présentation du patrimoine de la Ville de Paris pour les JEP

Annexe 5 : Annonce pour le recrutement des médiateurs culturels Nuit Blanche 2017

Annexe 6 : Formation et information des médiateurs culturels nuit blanche 2017

Avis : *La version publiée de ce rapport ne comprend pas les annexes. Sous réserve des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration, relatif à la communication des documents administratifs, et de la délibération 2014 IG 1001, celles-ci sont consultables sur place, sur demande écrite à la direction de l'Inspection générale.*